

2026



Usine de traitement des eaux usées de Cognac (16)

Technique

- Ouvrages Génie Civil
- Géotechnique
- Hydrogéologie
- Hydrologie urbaine
- Hydraulique urbaine
- Hydrobiologie
- Assainissement

Réglementaire

- Environnement
- Commande publique
- Urbanisme
- Sécurité
- Hygiène

Environnement professionnel

- Géomatique
- Gestion de projet
- Gestion humaine en entreprise
- Développement personnel

TABLE DES MATIÈRES

EDITO	3
POURQUOI CHOISIR UNE FORMATION B-FOR-U ?	4
PRÉSENTATION DES FORMATIONS EN UN CLIN D'OEIL	5

ENVIRONNEMENT TECHNIQUE

OUVRAGES

Fascicule n°74 du CCTG : construction des réservoirs en béton et réhabilitation des réservoirs en béton ou en maçonnerie.....	7
Réhabilitation des réservoirs en béton.....	9
Gestion des digues.....	11

GEOTECHNIQUE

Fondamentaux de la géotechnique.....	13
Contrôles de compactage des tranchées.....	15

ASSAINISSEMENT

Traitement de l'H ₂ S en réseau d'assainissement.....	17
Traitement des eaux usées – Equipements d'une station d'épuration – File EAU.....	19
Traitement des eaux usées – Equipements d'une station d'épuration – File BOUE.....	21
Traitement des eaux usées – Conception et fonctionnement des stations d'épuration rurales.....	23
Gestion de l'air et de la nuisance olfactive en assainissement.....	25

EAU POTABLE

Potabilisation des eaux souterraines.....	27
Gestion du risque cyanobactérie dans les ressources en eau	29
Gestion du risque légionelle en TAR et en eau chaude sanitaire.....	31

HYDROGEOLOGIE

Notions fondamentales d'hydrogéologie.....	33
Phénomène de remontée de nappe.....	35

HYDROBIOLOGIE

Fondamentaux de la restauration de rivières.....	37
Conduite de travaux en rivière.....	39

HYDRAULIQUE - HYDROLOGIE URBAINE

Hydraulique urbaine – Dimensionnement des systèmes de gestion des eaux pluviales.....	41
Fondamentaux de la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales.....	43
Technique appliquée à la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales.....	45



TABLE DES MATIÈRES

ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE

CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Procédures environnementales des projets.....	47
Constituer un document d'incidence « Loi sur l'eau ».....	49

CODE DU TRAVAIL

Sécurité et Hygiène des chantiers du BTP : obligations et responsabilités des Maîtres d'Ouvrage et Maîtres d'oeuvre	51
---	----

CODE DE L'URBANISME

Documents d'urbanisme : Enjeux du territoire et outils de planification urbaine.....	53
Urbanisme opérationnel : Opérations d'aménagement et procédures	55
Lotissements, permis d'aménager.....	57

CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

La passation et la réponse aux marchés publics de travaux.....	59
L'exécution des marchés publics de travaux	61

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Gestion des projets appliqués aux aménagements urbains.....	63
Utiliser le logiciel QGIS – Niveau débutant.....	65
Gestion humaine en entreprise – Evaluation dynamique.....	67
Gestion des conflits – Bien-être au travail.....	69
Formation de tuteur : devenez un tuteur efficace !.....	71
Dynamiser ses réunions : comment réussir ce pari ?	73
Prendre la parole en public : être clair, précis et concis	75
Jouer un tiercé gagnant pour gérer son stress	77

MODALITÉS D'INSCRIPTION	79
BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION	80
INFORMATIONS PRATIQUES.....	81
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.....	82
PARTENARIATS	83
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE	84



Christophe GUGLIELMINI
Responsable des formations
Gérant de B-For-U

Ce catalogue **B-For-U** 2026 présente l'ensemble des 36 formations dispensées par des experts dans leur domaine, passionnés, expérimentés, capables de répondre à vos exigences dans le cadre d'interventions ciblées, dynamiques et animées sur 1 ou 2 journées.

La volonté de réduire à 1 ou 2 journées la durée des formations est saluée par les Collectivités et les entreprises pour répondre aux leurs contraintes de temps et de disponibilités des stagiaires.

Vous retrouverez cette année les formations techniques attendues sur des sujets comme la **potabilisation des eaux souterraines** et les **procédures environnementale des projets** ou encore les formations en **gestion durable des eaux pluviales** toutes deux très sollicitées par les maîtres d'ouvrages publics, les bureaux d'études et les entreprises de travaux publics souhaitant approfondir leurs connaissances.

En 2026, est proposée une formation en **gestion humaine des entreprises avec la mise en place d'évaluations dynamiques** ouvrant la voie à la Communication Non Violente entre salariés et dirigeants pour aplanir les conflits internes.

Pour ce qui concerne la grille tarifaire de nos prestations, nous vous conseillons vivement de nous solliciter dès lors que vous êtes en capacité à former un groupe (min. 3 personnes) pour bénéficier de tarifs très avantageux au regard des prix journaliers individuels.

N'hésitez donc pas à vous grouper pour obtenir des tarifs très avantageux !

Bonne lecture à tous...

POURQUOI CHOISIR UNE FORMATION B-FOR-U?

B-For-U a la volonté de **répondre aux besoins des stagiaires** en proposant **des formations concrètes**, sur des sujets divers et présentant pour la plupart des évolutions récentes.

Pour satisfaire ces besoins, **B-For-U** met **l'accent sur l'humain** :

- en écoutant et en prenant en compte les besoins spécifiques pour proposer une formation idoine,
- en choisissant des formateurs experts dans leur domaine et passionnés par leur travail,
- en proposant des formations dynamiques et interactives,
- en consacrant du temps pour les échanges et les retours d'expérience lors des formations,

Les formations peuvent se dérouler en **inter-entreprise**, ou en **intra-entreprise**, selon le cahier des charges de la structure. Si plusieurs apprenants de votre structure souhaitent participer à la formation, un devis spécifique, établi sur simple demande de votre part, vous sera adressé sous deux semaines.

B-For-U met à disposition des formateurs spécialisés dans des domaines spécifiques, passionnés et désireux de **transmettre leur expérience professionnelle**.

Les **salles de formation** sont spécialement conçues **pour favoriser l'apprentissage** (salles à la lumière du jour, insonorisation, équipements de communication modernes) **et les échanges interactifs entre participants et formateur**.

Les formations dispensées regroupent des stagiaires provenant d'horizons géographiques et professionnels différents : collectivités territoriales / bureau d'études / entreprises de travaux ou d'exploitation permettant des **échanges d'expériences riches et intéressants**.

B-For-U est référencé sur **DATADOCK** et certifié **QUALIOPi**.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : Actions de formation

Les formations réalisées en présentiel et dispensées à la Rochelle et ses environs, permettent de profiter d'un **cadre à haute valeur ajoutée** !



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr


www.b-for-u.fr

PRÉSENTATION DES FORMATIONS EN UN CLIN D'OEIL

Code	Titre de la formation	Durée	Tarifs HT/pers.	Page
ENVIRONNEMENT TECHNIQUE				
OUVRAGES				
T001	Fascicule 74 du CCTG « Réservoirs en béton »	1 jour	600 €	7
T701	Réhabilitation des réservoirs en béton	1 jour	600 €	9
T401	Gestion des digues	1 jour	600 €	11
GEOTECHNIQUE				
T101	Fondamentaux de la géotechnique	2 jours	900 €	13
T201	Contrôles de compactage des tranchées	1 jour	600 €	25
ASSAINISSEMENT				
T501	Traitement de l'H ₂ S en réseau d'assainissement	1 jour	600 €	17
T601	Traitement des eaux usées - Equipements d'une station d'épuration - File EAU	2 jours	900 €	19
T602	Traitement des eaux usées - Equipements d'une station d'épuration - File BOUE	2 jours	900 €	21
T603	Traitement des eaux usées - Conception et fonctionnement des STEP rurales	2 jours	900 €	23
T502	Gestion de l'air et de la nuisance olfactive en assainissement	2 jours	900 €	25
EAU POTABLE				
T604	Potabilisation des eaux souterraines (ESO)	2 jours	900 €	27
T503	Gestion du risque cyanobactéries dans les ressources en eau	2 jours	900 €	29
T504	Gestion du risque légionelle en TAR et eaux chaudes sanitaires	1 jour	600 €	31
HYDROGEOLOGIE				
T301	Notions fondamentales d'hydrogéologie	1 jour	600 €	33
T302	Phénomène de remontée de nappe	1 jour	600 €	35
HYDROBIOLOGIE				
T901	Fondamentaux de la restauration de rivières	1 jour	600 €	37
T902	Conduite de travaux en rivière	1 jour	600 €	39
HYDRAULIQUE - HYDROLOGIE URBAINE				
T803	Hydraulique urbaine - Dimensionnement des systèmes de gestion des eaux pluviales	1 jour	600 €	41
T801	Fondamentaux de la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP)	1 jour	600 €	43
T802	Application technique de la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP)	1 jour	600 €	45



PRÉSENTATION DES FORMATIONS EN UN CLIN D'OEIL

Code	Titre de la formation	Durée	Tarifs HT/pers.	Page
ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE				
CODE DE L'ENVIRONNEMENT				
R101	Procédures environnementales des projets	1 jour	600 €	47
R102	Constituer ou analyser un document d'incidence "Loi sur l'eau" - Rubrique 2.1.5.0.	1 jour	600 €	49
CODE DU TRAVAIL				
R201	Sécurité et hygiène des chantiers du BTP : obligations et responsabilités des Maîtres d'Ouvrage et Maîtres d'oeuvre	1 jour	600 €	51
CODE DE L'URBANISME				
R301	Documents d'urbanisme : Enjeux de territoire et outils de planification urbaine	1 jour	600 €	53
R302	Urbanisme opérationnel : opérations d'aménagement et procédures	1 jour	600 €	55
R303	Lotissements, permis d'aménager	1 jour	600 €	57
CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE				
R401	La passation et la réponse aux marchés publics de travaux	2 jours	900 €	59
R402	L'exécution des marchés publics de travaux	2 jours	900 €	61
ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL				
P301	Gestion des projets appliqués aux aménagements urbains	1 jour	600 €	63
P201	Utiliser le logiciel Qgis - Niveau débutant	2 jours	900 €	65
P401	A la découverte des cartes mentales 	2 jours	Selon groupe	67
P501	Gestion des conflits relationnels - Bien-être au travail	1 jour	600 €	69
P003	Formation de tuteur : devenez un tuteur efficace !	2 jours	900 €	71
P101	Dynamiser ses réunions: comment réussir ce pari ?	2 jours	900 €	73
P102	Prendre la parole en public : être clair, précis et concis	2 jours	900 €	75
P103	Jouer un tiercé gagnant pour gérer son stress	2 jours	900 €	77



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr



DURÉE DE FORMATION

1 journée



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

600 € HT – 720 € TTC

GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

T001

FASCICULE N°74 DU CCTG : CONSTRUCTION DES RÉSERVOIRS EN BÉTON ET RÉHABILITATION DES RÉSERVOIRS EN BÉTON OU EN MAÇONNERIE

PRÉAMBULE

Le nouveau Fascicule n°74 du CCTG est publié sur le site de l'ASTEE et peut d'ores et déjà être appliqué par les prescripteurs publics et privés.

Ce document va au-delà d'une simple mise à jour de la version précédente en intégrant des dispositions des Eurocodes et du Fascicule n°65 « Exécution des ouvrages de génie civil en béton ». Il propose un nouveau référentiel technique complet pour l'application des revêtements d'imperméabilisation et d'étanchéité.

Les calculs structurels et les ouvrages spéciaux (piscines, canaux, aqueducs) ne sont pas abordés dans la formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le contenu du Fascicule n°74 et les interactions avec d'autres documents de référence (Eurocodes, Fascicule n°65).
- Savoir s'y référer pour construire ou réhabiliter un ouvrage du génie civil de l'eau.
- Savoir recenser les données, les contraintes et les exigences spécifiques à ce type d'ouvrage qui doivent figurer dans un CCTP.

PRÉ-REQUIS

Connaissances de base en génie civil.
Connaissances de base de l'organisation de la construction d'un ouvrage dans le domaine de l'eau (loi MOP, marchés publics, essais et contrôles, réception).

PUBLIC CONCERNÉ

Maitres d'ouvrage (services techniques de collectivités, autres), bureaux d'études, entreprises intervenant dans le domaine du génie civil de l'eau.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposés, questions/réponses, échanges de retour d'expérience, mises en application concrètes.

ÉVALUATION FORMATIVE

Exercice d'application mettant en œuvre, de façon concrète le Fascicule 74.



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

1. *PRESENTATION GENERALE DU FASCICULE N°74*
Domaine d'application. Architecture du fascicule. Nouveaux chapitres. Documents contractuels et non-contractuels.
2. *DONNEES DE BASE*
Définitions: étanchéité, imperméabilisation, durée de vie, durabilité
Typologie des ouvrages
Classes d'étanchéité (NF EN 1992-3)
Interactions liquide/ réservoir
Conditions d'exploitation
Diagnostic préalable à la réhabilitation
3. *ENVIRONNEMENT DE L'OUVRAGE*
Recensement des contraintes externes
Classification des bétons
4. *MANAGEMENT DE LA QUALITE*
Documents concernant le management de la qualité et le respect de l'environnement
Identifier les points d'arrêt et points critiques
5. *APPLICATION DES REVÊTEMENTS*
Les différents types de revêtement d'imperméabilisation et d'étanchéité
Domaine d'emploi et utilisation de la matrice des éléments de preuve
Qualité du support, interface entre le lot « génie civil » et le lot « revêtement »
Guide de mise en œuvre des procédés d'imperméabilisation et d'étanchéité
6. *ESSAIS ET CONTRÔLES*
Epreuves de charge
Essais d'étanchéité
Réception
7. *EQUIPEMENTS DIVERS*
Isolation, équipements hydrauliques, antennes de télécommunication
8. *EXPLOITATION, MAINTENANCE*
DOE, DUIO
9. *APPLICATION ET MISE EN ŒUVRE DU FASCICULE N°74*
Etude de cas

FORMATEUR



Denis MINOT,

Ingénieur ENGEES

Président du groupe de travail ASTEE

Fascicule 74 du CCTG « Construction des réservoirs en béton et réhabilitation des réservoirs en béton ou en maçonnerie ».



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

REHABILITATION DES RESERVOIRS EN BETON



DURÉE DE FORMATION

1 journée



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

600 € HT – 720 € TTC

GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

T701

PRÉAMBULE

Il se réhabilite chaque année en France, un très grand nombre d'ouvrages du génie civil de l'eau, dans le cadre de marchés publics ou privés.

On constate de grandes disparités dans les pièces constitutives du dossier de consultation mises à disposition des entreprises, avec parfois des choix techniques imposés mais inappropriés à la spécificité à ce type d'ouvrage.

Cette formation a pour but de mieux appréhender les informations nécessaires aux entreprises pour mieux répondre aux attentes des Maîtres d'Ouvrages et Maîtres d'œuvres.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mieux appréhender les différentes phases d'un marché travaux.
- Identification des revêtements existants.
- Déterminer les différents essais préalables aux travaux.
- Contrôle et réception de travaux.
- Présentation des différentes techniques de réhabilitation des cuves et châteaux d'eau

PRÉ-REQUIS

Connaissance de base en génie civil.
Connaissance de base des ouvrages type château d'eau.
Connaissance de base des marchés de travaux.

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'œuvre, bureaux d'études, entreprises ou gestionnaire des services d'eau potable.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposés, exemples concrets, questions réponses avec les participants, échanges de retours d'expérience.

ÉVALUATION FORMATIVE

Evaluations initiale et finale sous forme de questionnaires.



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

1. LES MARCHES DE TRAVAUX

- Le dossier de consultation
- La visite et le diagnostic
- L'offre de l'entreprise
- Le choix de l'entreprise
- La réalisation des travaux
- Le contrôle et la réception

2. LES RISQUES

- Prévention des risques lors de la réhabilitation d'un château d'eau ou réservoir
- Présentation du guide GCEE/CRAMIF

3. TECHNIQUES DE REHABILITATION DES CUVES ET CHÂTEAUX D'EAU

- Les types d'ouvrage
 - Réservoir sur tour*
 - Réservoir au sol ou enterré*
 - Réservoir métallique*
 - Tour d'ozonation*
 - Ouvrages de STEP*
- Les techniques
 - Étanchéité de cuve*
 - Étanchéité de couverture*
 - Ravalement*
 - Isolation thermique*
 - Mise en sécurité*
 - Renforcement de structure*

FORMATEUR



Christophe COCHIN,
Ingénieur Génie Civil
Directeur régional travaux de réhabilitation de génie civil
25 ans d'expérience



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr



GESTION DES DIGUES



DURÉE DE FORMATION

1 journée



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

600 € HT – 720 € TTC **GROUPE**
(+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

T401

PRÉAMBULE

La prise de compétence GeMAPi par les EPCI amène un nouveau cadre réglementaire autour des digues. Les digues ne sont plus à considérer comme de simples ouvrages structurels mais comme un dispositif de protection contre les inondations. Le gestionnaire du système d'endiguement s'engage alors sur l'efficacité du dispositif de protection puis met en œuvre les dispositions nécessaires pour garantir cette efficacité (surveillance, entretien...). Les limites de cette efficacité sont également à bien cerner pour dédouaner la responsabilité du gestionnaire.

La formation a pour objet d'apporter les bases juridiques et techniques permettant aux gestionnaires et futurs gestionnaires de comprendre le fonctionnement du système d'endiguement. Ces bases pourront être adaptées soit aux environnements fluviaux, soit aux environnements maritimes.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Être en mesure de définir un système d'endiguement
- Comprendre l'engagement du gestionnaire sur le système d'endiguement
- Comprendre les limites de cet engagement
- Identifier les exigences réglementaires afférentes aux systèmes d'endiguement
- Acquérir des éléments de connaissance pour apprécier l'état de ces ouvrages et les risques encourus
- Connaître les bases du dimensionnement des digues

PRÉ-REQUIS

- Connaissance de base des ouvrages de type digue
- Connaissance de base de la réglementation sur la sécurité des ouvrages hydrauliques
- Connaissance préalable des missions de surveillance et d'entretien des digues

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage, gestionnaires de système d'endiguement, aménageurs, bureau d'études



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

1 –UN PREAMBULE SUR L'EVOLUTION REGLEMENTAIRE

2- LA DEFINITION DU SYSTEME D'ENDIGUEMENT

- La zone protégée
- Les ouvrages du système de protection
- Le niveau de protection
- L'outil réglementaire : la déclaration du système d'endiguement

3 –L'ENGAGEMENT ET LES LIMITES DU GESTIONNAIRE

- Les obligations réglementaires
- Que se passe t-il au-delà de l'engagement du gestionnaire ?

4–LA COMPREHENSION DE L'EFFICACITE D'UN SYSTEME D'ENDIGUEMENT

- Les typologies de digue
- Les modes d'inondation
- Les mécanismes de rupture
- La surveillance des digues : difficultés et points importants, appréciation des désordres

METHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance théorie/questions réponses avec les participants, études de cas pratiques.

ÉVALUATION FORMATIVE

Questionnaire initial sur le bilan des acquis
Questionnaire final sur les points à retenir

FORMATRICE



Antoinette TARDIEU, Ingénieure

Experte dans le domaine de l'ingénierie des ouvrages hydrauliques (18 ans d'expérience), Participations à de nombreuses études relatives aux digues et barrages.





FONDAMENTAUX DE LA GEOTECHNIQUE



DURÉE DE FORMATION

2 journées



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

900 € HT – 1 080 € TTC
GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

T101

PRÉAMBULE

Les intervenants dans un projet de construction, sont régulièrement confrontés à la problématique des sols. Le risque géotechnique peut être à l'origine de nombreux contentieux, du sinistre financier lié à un surcout de travaux de fondation inadapté aux contraintes du sol, au sinistre lié aux désordres après travaux.

Une connaissance de base des fondamentaux de la géotechnique, permettrait aux acteurs de mieux comprendre les interventions du bureau d'études des sols.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Être capable de distinguer et de comprendre les études géotechniques des différentes phases d'un projet de construction, missions d'ingénierie géotechnique G1 à G5 au sens de la norme NF P 94-500 de novembre 2013,
- Comprendre le contenu d'un rapport d'études géotechniques,
- Être en capacité de rédiger un cahier des charges géotechnique.

PRÉ-REQUIS

Connaissances de base dans les domaines du bâtiment et/ou du génie-civil.

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage, architectes et maîtres d'œuvre, bureaux d'études non-géotechnicien, conducteurs de travaux.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, analyse de rapports d'étude géotechnique, exercices, questions – réponses.

ÉVALUATION FORMATIVE

Evaluations initiale et finale sous forme de questionnaires.



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

LES ETUDES GEOTECHNIQUES :

- Présentation des grandes familles de formation géologique
- Méthodes de reconnaissance des sols
- Méthode de prospection géophysique
- Caractéristiques physiques des sols
- Caractéristiques mécaniques des sols
- Hydrogéologie

LES MISSIONS GEOTECHNIQUES

(Norme NF P 94-500 de novembre 2013)

- Historique et présentation de chaque mission géotechnique G1 à G5
- Responsabilité du géotechnicien
- Missions géotechniques G1 à G5 au sens de la norme NF P 94-500

LES DIFFERENTS OUVRAGES GEOTECHNIQUES

- Présentation des principaux modes de fondations superficielles et de fondations profondes
- Présentation des modes de soutènement
- Essai de réception des travaux de fondations,

CALCUL ET DIMENSIONNEMENT DES OUVRAGES GEOTECHNIQUES

- Contraintes du sol, dans la conception et le dimensionnement des ouvrages géotechniques
- Lecture et compréhension d'un rapport géotechnique
- Etudes de cas concrets :
 - dimensionnement d'un système de fondation superficielle
 - dimensionnement d'un système de fondation profonde

SINISTRE SUR L'OUVRAGE AVANT, PENDANT ET APRES TRAVAUX

- Responsabilité du géotechnicien dans la limite des missions réalisées
- Responsabilité du maître d'ouvrage
- Prise en compte de l'aléa géotechnique

REDACTION D'UN CAHIER DES CHARGES DE L'ETUDE GEOTECHNIQUE

- Recommandations de l'USG sur les investigations à réaliser
- Missions géotechniques

FORMATEUR



Elsa Jourdain,
Ingénieure géotechnicienne
Expert judiciaire / Médiatrice
Cours d'Appel de Poitiers et de Pau



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr



CONTRÔLE DE COMPACTAGE DES TRANCHEES



DURÉE DE FORMATION

1 journée



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

600 € HT – 720 € TTC
GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

T201

PRÉAMBULE

Cette formation a pour but de vulgariser les essais de contrôle de compactage au pénétromètre. Elle permet aux maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre d'être en capacité de commander des campagnes d'essai et de d'exploiter les résultats des pénétrogrammes.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- S'approprier les modalités de remblayage d'une tranchée et la classification des sols,
- Définir un programme d'essais,
- S'avoir lire et exploiter les pénétrogrammes.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre,
personnel d'entreprises de travaux publics.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, exercices, questions –
réponses.

ÉVALUATION FORMATIVE

Evaluations initiale et finale sous forme de
questionnaires.



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

LES DOCUMENTS DE REFERENCE :

- Fascicules 70-I et 70-II
- Fascicule 71,
- Norme NF P98-331

MATERIAUX DE REMBLAIEMENT DE TRANCHEE :

- Les différents types de matériaux utilisables :
 - ✓ Matériaux de carrière
 - ✓ Matériaux du site réutilisables
 - ✓ Matériaux recyclés
- Classification des sols (Norme NF P – 11-300 / GTR)
- Essais en laboratoire : les principaux essais utilisables (teneur en eau, analyse granulométrique, VBS, LOS, MDE, ...)

TRANCHEES :

- Règle de remblayage et de compactage
- Coupe-type et objectifs de densification

ESSAIS DE COMPACTAGE :

- Les différents moyens de contrôle :
 - ✓ Pénétromètre à énergie constante (NF P 94-063)
 - ✓ Pénétromètre à énergie variable (NF P 94-105)

DEROULEMENT DES ESSAIS :

- Règle d'implantation, responsabilité et limite d'intervention de chaque acteur
- Réalisation des essais
- Interprétation des résultats (cas pratique)

FORMATEUR



Vivien ROBERT
Géotechnicien – Ingénieur
20 ans d'expérience



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr



TRAITEMENT DE L'H₂S DANS LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT



DURÉE DE FORMATION

1 journée



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

600 € HT – 720 € TTC

GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

T501

PRÉAMBULE

La formation d'hydrogène sulfurée dans les réseaux d'assainissement, en plus des nuisances olfactives générées, va dégrader les ouvrages et diminuer ainsi leur durée de vie.

Il est donc important de prendre en compte ce phénomène dans la conception et l'exploitation des installations, en connaissant les moyens préventifs et curatifs.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître l'origine de la problématique en assainissement urbain et ses conséquences.
- Connaître les moyens préventifs de lutte.
- Connaître les techniques de traitement (principes, mises en œuvre, avantages et inconvénients).

PRÉ-REQUIS

Connaissances de base des systèmes d'assainissement.

Maîtrise du vocabulaire du traitement de l'eau.

PUBLIC CONCERNÉ

Collectivités, bureaux d'études, exploitants, entreprises.

Techniciens et cadres intervenant en traitement de l'eau.

METHODE PÉDAGOGIQUE

Chaque stagiaire dispose d'un support de formation papier (couleur) contenant les apports théoriques, les études de cas.

Le contenu est vidéoprojeté et commenté par le formateur. À tous moments les échanges sont interactifs.

ÉVALUATION FORMATIVE

Evaluation finale sous la forme d'un QCM.



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

1. L'origine de l'hydrogène sulfuré dans le réseau communal.
 - Mécanismes de formation
 - Environnement réactionnel favorable
 - Les points critiques du réseau.
 - Conséquences pour l'exploitation (personnels, équipements, ...).
2. Estimer le risque.
 - Quantifier l'H₂S.
 - Outils d'évaluation du risque.
3. Moyens préventifs de lutte.
 - Dispositions constructives élémentaires.
 - Injection de nitrate de calcium.
 - Gestion du marnage.
 - Gestion des rejets non domestiques.
4. Techniques curatives contre l'H₂S.
 - Traitement par oxydation.
 - Traitement par précipitation.
 - Traitement combiné.

FORMATEUR



Patrice DUPUIS, Expert et consultant en traitement de l'eau
Formateur enregistré au RP-CFI rubrique Qualité-Sécurité-Environnement.



TRAITEMENT DES EAUX USEES

Equipements d'une station d'épuration

File EAU



DURÉE DE FORMATION

2 journées



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

900 € HT – 1 080 € TTC

GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

T601

PRÉAMBULE

Cette formation permet aux participants de disposer des connaissances nécessaires pour étudier, auditer les principaux équipements électromécaniques présents sur les petites et moyennes stations d'épuration communales ou industrielles (file eau) de type boues activées ou lagunages aérés.

Elle est aussi utile aux techniciens, ingénieurs et cadres chargés de conseiller et d'échanger avec les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre, les installateurs et les exploitants de stations d'épuration.

La formation intègre également les bases essentielles à connaître en assainissement (valeurs guides et paramètres à connaître), elle passe en revue les technologies rencontrées sur les unités de traitement classiques et récentes.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Découvrir ou revoir le panel de technologies rencontrées sur des petites et moyennes stations d'épuration communales (process/equipements électromécaniques)
- Comprendre le fonctionnement des équipements électromécaniques en rappelant pour chacun leurs avantages et les limites d'utilisation
- Acquérir les connaissances essentielles sur les caractéristiques des équipements afin :
 - Conseiller le maître d'ouvrage dans le choix de solutions proposées par les équipementiers
 - Prendre en compte les principales tâches d'entretien et de maintenance à réaliser au niveau des équipements et de proposer un plan d'entretien aux exploitants de station d'épuration
 - Réaliser un premier dimensionnement des équipements (capacité de traitement, capacité mécanique, choix des équipements et des matériaux associés)
 - Réaliser un examen ou un audit des équipements existants présents sur un site
- Être en mesure d'expliquer simplement et aisément à des collaborateurs ou à des contacts externes à l'entreprise, le fonctionnement et la conception des équipements présents sur des stations d'épuration.

PRÉ-REQUIS

- Connaissances de base en assainissement



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

Il est proposé d'étudier les équipements et process présents sur les petites et moyennes stations d'épuration communales ou industrielles :

Pré-traitements : dégrillage et tamisage, dégraissage et flottation, traitement des sous-produits (matières de vidange, curage de réseaux, traitement des sables et des graisses)

File eau : aération, mélange & circulation, décantation, traitement de l'azote et du phosphore

Traitement tertiaire : présentation des différentes technologies

La formation traite par procédé et par étape de traitement les points rappelés ci-dessous :

- La définition de la fonction et du rôle de l'équipement dans le process de traitement
- Les technologies disponibles et proposées par les constructeurs avec pour chacune les avantages et les limites
- Les différentes configurations des équipements présents dans les ouvrages : mode de fonctionnement, avantages et intérêts
- Les principales difficultés rencontrées sur chaque équipement, comment y remédier
- Les performances épuratoires de traitement
- Les notions de dimensionnement à connaître pour évaluer l'équipement
- Les principaux paramètres de fonctionnement (réglage) et de conception avec des valeurs guides
- Les analyses fonctionnelles pour un fonctionnement en automatique
- Les mesures et analyseurs permettant l'asservissement de l'équipement et l'optimisation de son fonctionnement
- Les options essentielles à retenir
- Le plan de maintenance : Contrôle et entretien primordiaux de l'équipement, fréquence d'intervention conseillée
- Les pièges ou les erreurs à éviter dans un projet neuf ou de renouvellement
- Les points essentiels à vérifier ou à contrôler lors d'un audit ou d'un contrôle des équipements, les moyens à mettre en œuvre pour réaliser un bon diagnostic

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposés, exemples concrets, questions réponses avec les participants, échanges de retours d'expérience.

FORMATEUR



Dominique BARBOT
Expert traitement des eaux
30 ans d'expérience

PUBLIC CONCERNE

- Techniciens bureaux d'études, assistants à maitres d'ouvrage, chargé d'affaire
- Techniciens chargés du suivi, du contrôle et de la maintenance d'une station d'épuration
- Encadrants (chef de service, chef d'équipe...)

ÉVALUATION FORMATIVE

Evaluations initiale et finale sous forme de questionnaires.



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr



TRAITEMENT DES EAUX USEES

Equipements d'une station d'épuration

File BOUE



DURÉE DE FORMATION

2 journées



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

900 € HT – 1080 € TTC
GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

T602

PRÉAMBULE

Cette formation permet aux participants de disposer des connaissances nécessaires pour étudier, auditer les principaux équipements électromécaniques présents sur les petites et moyennes stations d'épuration communales et industrielles (**file boue**).

Elle est aussi utile aux techniciens, ingénieurs et cadres chargés de conseiller et d'échanger avec les maitres d'ouvrage, les maitres d'œuvre, les installateurs et les exploitants de stations d'épuration.

La formation intègre également les bases essentielles à connaître en assainissement (valeurs guides et paramètres à connaître), elle passe en revue les technologies rencontrées sur les unités de traitement classiques et récentes.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Découvrir ou revoir le panel de technologies rencontrées sur des petites et moyennes stations d'épuration communales ou industrielles des filières d'épaississement, de déshydratation et de séchage de boue (process/equipements électromécaniques)
- Comprendre le fonctionnement des équipements électromécaniques en rappelant pour chacun leurs avantages et les limites d'utilisation
- Acquérir les connaissances essentielles sur les caractéristiques des équipements afin :
 - Conseiller le maitre d'ouvrage dans le choix de solutions proposées par les équipementiers
 - Prendre en compte les principales tâches d'entretien et de maintenance à réaliser au niveau des équipements et de proposer un plan d'entretien aux exploitants de station d'épuration
 - Réaliser un premier dimensionnement des équipements (capacité de traitement, capacité mécanique, choix des équipements et des matériaux associés)
 - Réaliser un examen ou un audit des équipements existants présents sur un site
- Être en mesure d'expliquer simplement et aisément à des collaborateurs ou à des contacts externes à l'entreprise, le fonctionnement et la conception des équipements présents sur des stations d'épuration.

PRÉ-REQUIS

- Connaissances de base en assainissement



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

Il est proposé d'étudier les équipements et process présents sur *la file Boue* les petites et moyennes stations d'épuration communales ou industrielles :

File boues : épaissement, égouttage, déshydratation, conditionnement chimique des boues (préparation & dosage des flocculants)

La formation traite par procédé et par étape de traitement les points rappelés ci-dessous :

- La définition de la fonction et du rôle de l'équipement dans le process de traitement
- Les technologies disponibles et proposées par les constructeurs avec pour chacune les avantages et les limites
- Les différentes configurations des équipements présents dans les ouvrages : mode de fonctionnement, avantages et intérêts
- Les principales difficultés rencontrées sur chaque équipement, comment y remédier
- Les performances épuratoires de traitement
- Les notions de dimensionnement à connaître pour évaluer l'équipement
- Les principaux paramètres de fonctionnement (réglage) et de conception avec des valeurs guides
- Les analyses fonctionnelles pour un fonctionnement en automatique
- Les mesures et analyseurs permettant l'asservissement de l'équipement et l'optimisation de son fonctionnement
- Les options essentielles à retenir
- Le plan de maintenance : Contrôle et entretien primordiaux de l'équipement, fréquence d'intervention conseillée
- Les pièges ou les erreurs à éviter dans un projet neuf ou de renouvellement
- Les points essentiels à vérifier ou à contrôler lors d'un audit ou d'un contrôle des équipements, les moyens à mettre en œuvre pour réaliser un bon diagnostic

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposés, exemples concrets, questions réponses avec les participants, échanges de retours d'expérience.

FORMATEUR



Dominique BARBOT
Expert traitement des eaux
30 ans d'expérience

PUBLIC CONCERNE

- Techniciens bureaux d'études, assistants à maitres d'ouvrage, chargé d'affaire
- Techniciens chargés du suivi, du contrôle et de la maintenance d'une station d'épuration
- Encadrants (chef de service, chez d'équipe...)

ÉVALUATION FORMATIVE

Evaluations initiale et finale sous forme de questionnaires.



TRAITEMENT DES EAUX USEES

Conception et fonctionnement des stations d'épuration rurales



DURÉE DE FORMATION

2 journées



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

900 € HT – 1 080 € TTC
GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

T603

PRÉAMBULE

Cette formation permet aux participants de disposer des connaissances nécessaires pour concevoir et comprendre le fonctionnement sur les petites et moyennes stations d'épuration communales:

- Boues activées
- Disques biologiques
- Filtres plantés de roseaux
- Lagunages aérés
- Postes de relevage

Elle est aussi utile aux techniciens, ingénieurs et cadres chargés de conseiller et d'échanger avec les maitres d'ouvrage, les maitres d'œuvre, les installateurs et les exploitants de stations d'épuration.

La formation intègre également les bases essentielles à connaître en assainissement (valeurs guides et paramètres à connaître), elle passe en revue les technologies rencontrées sur les unités de traitement classiques et récentes.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre le fonctionnement et la conception des stations d'épuration, présentes dans les collectivités rurales (petites et moyennes stations d'épuration)

Développer les connaissances minimales sur le fonctionnement et les bases de conception des stations d'épuration, pour toute intervention sur site ou à distance dans le cadre :

- D'un suivi /ou de la réalisation d'un projet futur de construction, d'aménagements, d'études...
- De la mise en place d'un suivi du fonctionnement d'une station d'épuration
- De la mise en place d'un plan d'entretien ou de maintenance
- De la mise en place d'audit d'installation, vérification de dimensionnement

Intégrer les bases essentielles à savoir en assainissement (valeurs guides et paramètres),
Connaître les technologies rencontrées sur les unités de traitement classiques et récentes.

Savoir expliquer simplement et aisément à des collaborateurs ou à des contacts externes à l'entreprise, le fonctionnement et la conception des équipements présents sur des stations d'épuration.

PRÉ-REQUIS

- Connaissances de base en assainissement



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

Il est proposé d'étudier les ouvrages et process présents sur les petites et moyennes stations d'épuration communales:

File Eau : dégrillage et tamisage, dégraissage et flottation, aération, mélange et circulation, pompage et dosage, décantation , désinfection

File boues : épaissement, égouttage, déshydratation, conditionnement chimique des boues (préparation & dosage des flocculants)

La formation traite par procédé et par étape de traitement les points rappelés ci-dessous :

- La définition de la fonction et du rôle de l'équipement dans le process de traitement
- Les technologies disponibles et proposées par les constructeurs avec pour chacune les avantages et les limites
- Les différentes configurations des équipements présents dans les ouvrages : mode de fonctionnement, avantages et intérêts
- Les principales difficultés rencontrées sur chaque équipement, comment y remédier
- Les performances épuratoires de traitement
- Les notions de dimensionnement à connaître pour évaluer l'équipement
- Les principaux paramètres de fonctionnement (réglage) et de conception avec des valeurs guides
- Les analyses fonctionnelles pour un fonctionnement en automatique
- Les mesures et analyseurs permettant l'asservissement de l'équipement et l'optimisation de son fonctionnement
- Les options essentielles à retenir
- Le plan de maintenance : Contrôle et entretien primordiaux de l'équipement, fréquence d'intervention conseillée
- Les pièges ou les erreurs à éviter dans un projet neuf ou de renouvellement
- Les points essentiels à vérifier ou à contrôler lors d'un audit ou d'un contrôle des équipements, les moyens à mettre en œuvre pour réaliser un bon diagnostic

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposés, exemples concrets, questions réponses avec les participants, échanges de retours d'expérience.

FORMATEUR



Dominique BARBOT
Expert traitement des eaux
30 ans d'expérience

PUBLIC CONCERNE

- Techniciens bureaux d'études, assistants à maitres d'ouvrage, chargé d'affaire
- Techniciens chargés du suivi, du contrôle et de la maintenance d'une station d'épuration
- Encadrants (chef de service, chez d'équipe...)

ÉVALUATION FORMATIVE

Evaluations initiale et finale sous forme de questionnaires.

GESTION DE L'AIR ET NUISANCE OLFACTIVE EN ASSAINISSEMENT



DURÉE DE FORMATION

2 journées



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

900 € HT – 1080 € TTC
GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

T502

PRÉAMBULE

Les ouvrages d'assainissement sont une source potentielle de nuisances olfactives.

Prévenir la formation des odeurs, voire les éliminer est devenu un enjeu majeur dans la conception et l'exploitation des installations.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître l'origine d'une nuisance olfactive, ses conséquences, et les moyens de la quantifier.
- Connaître le cadre réglementaire.
- Connaître les moyens de réduire la nuisance à la source.
- Connaître les techniques de traitement (conception, dimensionnement, avantages et inconvénients).

PRÉ-REQUIS

Connaissances de base des systèmes d'assainissement.

Maîtrise du vocabulaire du traitement de l'eau.

PUBLIC CONCERNÉ

Collectivités, bureaux d'études, exploitants, entreprises.

Techniciens et cadres intervenant en traitement de l'eau.

METHODE PÉDAGOGIQUE

Chaque stagiaire dispose d'un support de formation papier (couleur) contenant les apports théoriques, les études de cas.

Le contenu est vidéoprojeté et commenté par le formateur. À tous moments les échanges sont interactifs.

ÉVALUATION FORMATIVE

Evaluation finale sous la forme d'un QCM.



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

1. Principales origines des gaz émis et de la nuisance olfactive
 - Les principaux gaz rencontrés
 - Origine biologique : mécanismes de formation, environnement réactionnel favorable
 - Autres origines : substances chimiques, sous-produits de traitement
2. Quantifier la nuisance
 - Quantifier les gaz dans l'air par analyse physicochimique : échantillonnage, concentration, principales méthodes d'analyse
 - Mesurer la nuisance par analyse olfactométrique
3. Contexte réglementaire
 - VLEP
 - Fascicule 81, CCTP, APS, Arrêté du 21 juillet 2015 (modifié 24/08/17)
 - Cas des STEP soumises au régime ICPE
 - Jurisprudence
4. Conséquences
 - Effets sur la santé des agents techniques, des riverains
 - Effets l'environnement : dégradations des ouvrages et des équipements, surconsommations de réactifs, toxicité sur les biomasses épuratrices
 - sur l'image : le trouble anormal de voisinage
5. Règles de prévention : réduire les émissions à la source.
 - Etat de l'art (apports du FNDAE et de l'INERIS)
 - Règles d'implantation d'une STEP
 - Règles de déversement au réseau
 - Empêcher un environnement favorable
 - Dispositions constructives préventives (systèmes antistripage, ventilation, hydraulité, ...)
 - Consignes d'exploitation (marnage, entretien, surveillance)
 - Additifs chimiques (Nutriox, sels métalliques, oxydants)
6. Règles de conception et de dimensionnement des systèmes de traitement de l'air
 - Confinement et ventilation
 - Désodorisation
 - Produits masquants et neutralisants
 - Absorption et lavage chimique des gaz (transfert gaz-liquide, contacteurs mis en œuvre, lavage chimique)
 - Traitement biologique (biolavage, biofiltration)
 - Adsorption : transfert gaz-solide - matériaux utilisés
 - Oxydation : thermique, catalytique et photocatalytique
 - Echange cyclonique
 - Ionisation et plasmas
 - Avantages/inconvénients (synthèse)
 - Dilution par dispersion

FORMATEUR



Patrice DUPUIS, Expert et consultant en traitement de l'eau
Formateur enregistré au RP-CFI rubrique Qualité-Sécurité-Environnement.



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

POTABILISATION DES EAUX SOUTERRAINES (ESO)



DURÉE DE FORMATION

2 journées



DATES

Sur demande



TARIF PAR PERSONNE

900 € HT – 1 080 € TTC

GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

T604

PRÉAMBULE

Cette formation permet aux participants de disposer des connaissances nécessaires pour étudier, auditer les principaux process de traitement présents sur une station de potabilisation des eaux souterraines.

Elle est aussi utile aux techniciens, ingénieurs et cadres chargés de conseiller et d'échanger avec les maitres d'ouvrage, les maitres d'œuvre, les installateurs et les exploitants d'usine.

La formation s'adresse à un public ayant des connaissances de bases au traitement d'eau potable (même si elle intègre les bases essentielles à connaître en potabilisation (valeurs guides et paramètres à connaître), elle passe en revue les technologies rencontrées sur les usines de potabilisation,

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Savoir caractériser la qualité des eaux souterraines
- Découvrir ou revoir les procédés de traitement rencontrés sur le traitement des eaux souterraines
- Comprendre le fonctionnement des ouvrages
- Acquérir les connaissances essentielles sur les caractéristiques des équipements afin :
 - Conseiller le maître d'ouvrage dans le choix de solutions proposées par les équipementiers
 - Prendre en compte les principales tâches d'entretien et de maintenance à réaliser au niveau des équipements et de proposer un plan d'entretien aux exploitants des usines: guide de bonnes pratiques
 - Réaliser un premier dimensionnement des équipements (capacité de traitement, capacité mécanique, choix des équipements et des matériaux associés)
 - Réaliser un examen ou un audit des équipements existants présents sur un site
- Être en mesure d'expliquer simplement et aisément à des collaborateurs ou à des contacts externes à l'entreprise, le fonctionnement et la conception des équipements présents sur les usines de potabilisation.

PRÉ-REQUIS

- Connaissances de base en eau potable



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

Il est proposé d'étudier les différentes filières de traitement des eaux souterraines (ESO) retrouvées sur les usines de potabilisation :

- Les eaux destinées à la consommation humaine
 - Origines des eaux destinées à la consommation humaine
 - Les particularités des ESO
 - Les différences avec les eaux superficielles
 - La réglementation française
- Le traitement des eaux souterraines – les différentes applications
- Le traitement de l'eau par filtration
 - avec comparatif des solutions de filtration et des contraintes réglementaires dans le choix du procédé de traitement
 - Il est abordé les principes de dimensionnement et quelques règles principales de calculs
- Le traitement du fer ou la déferrisation
 - Il est abordé les différentes déferrisations possibles , physico-chimiques et biologiques
- Le traitement du manganèse ou la démanganisation
 - Il est abordé les différentes démanganisations possibles , physico-chimiques et biologiques
- Le traitement des pesticides
- La désinfection de l'eau
 - Il est abordé les différents modes de désinfection au chlore, eau de javel et dioxyde de chlore

Les grands principes de traitement et les principales unités de dimensionnement, de surveillance, de contrôle sont abordés dans cette formation, qui en fait une formation très complète.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposés, exemples concrets, questions réponses avec les participants, échanges de retours d'expérience.

ÉVALUATION FORMATIVE

Evaluations initiale et finale sous forme de questionnaires.

FORMATEUR



Dominique BARBOT
Expert traitement des eaux
30 ans d'expérience

PUBLIC CONCERNÉ

- Techniciens bureaux d'études, assistants à maitre d'ouvrage, chargés d'affaire
- Techniciens chargés du suivi, du contrôle et de la maintenance d'une station de potabilisation
- Encadrants (chef de service, chef d'équipe...)



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

GESTION DU RISQUE CYANOBACTERIE POUR LES RESSOURCES EN EAU



DURÉE DE FORMATION

2 journées



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

900 € HT – 1080 € TTC

GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

T503

PRÉAMBULE

Les efflorescences à cyanobactéries affectent de plus en plus de masses d'eaux, et impactent très négativement leur qualité, leur biodiversité, la production d'eau potable et les usages récréatifs. Le réchauffement climatique accentue la problématique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître l'origine des cyanobactéries et les conditions de leur prolifération.
Connaître la réglementation française.
Connaître les risques pour la santé humaine, pour la faune et la biodiversité.
Connaître les moyens de lutte, préventifs ou curatifs.
Evaluer le risque (dosage des toxines, suivi des paramètres de qualité d'eau).

PRÉ-REQUIS

Connaissance de bases en biologie et en écologie, connaissance de bases en traitement de l'eau.

PUBLIC CONCERNÉ

Opérateurs de production d'eau, gestionnaires de ressources en eau.

METHODE PÉDAGOGIQUE

Chaque stagiaire dispose d'un support de formation papier (couleur) contenant les apports théoriques. Il dispose aussi de fichiers de calculs au format xlsx.

En présentiel/en visioconférence le contenu est vidéoprojeté/partagé et commenté par le formateur, et à tous moments les échanges sont interactifs.

ÉVALUATION FORMATIVE

Evaluation finale sous la forme d'un QCM .

MATERIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur.
Echantillons de cyanobactéries.



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

- Connaître l'origine des cyanobactéries et les conditions de leur prolifération.
- Des bactéries avec des caractères de plantes : morphologie, caractères bactériens, photosynthèse, constituants spécifiques, production de toxines.
- Eléments de classification et d'identification.
- Mode de reproduction et cycle biologique : cycle végétatif, saisonnalité, avantages sélectifs.
- Ecologie des cyanobactéries : petites mais costauds ! Milieux de vie, conditions idéales aux efflorescences (blooms), effet du réchauffement climatique
- Connaître la réglementation française.
- Connaître les risques pour la santé humaine, pour la faune et la biodiversité.
- Conséquences néfastes dans les milieux aquatiques : perte de biodiversité, sous-saturation en oxygène, intoxication de la faune.
- Conséquences néfastes sur la production d'eau potable : surconsommation de réactifs, contamination des boues et des eaux de lavage.
- Conséquences néfastes sur la santé humaine et animale (intoxication par ingestion).
- Connaître les moyens de lutte, préventifs ou curatifs.
- En amont de l'usine de production : régulation hydrologique, régulation biologique, régulation physicochimique, régulation mécanique.
- Techniques d'élimination dans la filière de traitement : clarification physicochimique, filtration, oxydation, irradiation UV, sorption, sonication.
- Evaluer le risque sanitaire
- Améliorer la surveillance : dosage des toxines, suivi des paramètres de qualité d'eau.
- Gérer une crise.

FORMATEUR



Patrice DUPUIS, Expert et consultant en traitement de l'eau
Formateur enregistré au RP-CFI rubrique Qualité-Sécurité-Environnement.



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

GESTION DU RISQUE LEGIONELLE EN TOURS AERO- REFRIGERANTES (TAR) ET EAUX CHAUDES SANITAIRES



DURÉE DE FORMATION

1 journée



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

600 € HT – 720 € TTC

GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

T504

PRÉAMBULE

Cette formation répond aux exigences du Code du travail et de l'Arrêté du 14/12/2013 pour les personnels intervenant à proximité de T.A.R.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître les risques liés à la légionelle.
Identifier les différents moyens de prévention du risque légionelle.
Connaître les règles à respecter pour le suivi des TAR et des réseaux d'eau chaude sanitaire.
Connaître les moyens curatifs pour éliminer les légionelles.

PRÉ-REQUIS

Connaître les bases du traitement de l'eau (désinfection, filtration) et les bases de l'exploitation d'une TAR et/ou d'un réseau d'eau chaude sanitaire.

METHODE PÉDAGOGIQUE

Chaque stagiaire dispose d'un support de formation papier (couleur), ou d'un diaporama commenté, contenant les apports théoriques et études de cas.

En présentiel/en visioconférence le contenu est vidéoprojeté/partagé et commenté par le formateur, et à tous moments les échanges sont interactifs.

PUBLIC CONCERNÉ

Opérateurs et gestionnaires de ces systèmes.

ÉVALUATION FORMATIVE

Evaluation finale sous la forme d'un QCM .

MATERIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur.
Éléments de réseau d'eau altérés, sondes de mesures.



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

- La bactérie Legionella : conditions de vie, colonisation du biofilm, dispersion dans l'eau, la légionellose.
- Détecter et quantifier les légionelles.
- Risques pour les installations : Biocorrosion, biorésistance, arrêt technique.
- Différents types de T.A.R.
- Stratégie d'action : gestion du risque, analyse de l'eau (échantillonnage), suivi des paramètres.
- Eliminer les légionelles : action biocide, types de produits et conditions d'utilisation.
- Le cadre réglementaire.

FORMATEUR



Patrice DUPUIS, Expert et consultant en traitement de l'eau
Formateur enregistré au RP-CFI rubrique Qualité-Sécurité-Environnement.



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr



NOTIONS FONDAMENTALES D'HYDROGEOLOGIE



DURÉE DE FORMATION

1 journée



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

600 € HT – 720 € TTC

GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

T301

PRÉAMBULE

Les eaux souterraines jouent un rôle essentiel dans le cycle de l'eau, en assurant la majeure partie de l'écoulement superficiel, permettant ainsi de pérenniser les écosystèmes aquatiques. Elles sont indispensables aux besoins de l'alimentation en eau potable, de l'industrie et de l'agriculture. Mais leur lent renouvellement les rend très vulnérables. Pour les gérer durablement, il est nécessaire de bien connaître les processus déterminant leur régime et leur qualité.

Cette formation a pour objet de fournir les notions fondamentales régissant l'hydrogéologie, tant quantitatives que qualitatives, pour une meilleure compréhension des phénomènes en jeu, afin de mieux orienter les actions à mettre en œuvre en cas notamment de baisse ou de remontée anormale du niveau d'une nappe, de baisse de productivité d'un forage ou d'une source ou encore de pollution de ses eaux.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Se familiariser avec le champ sémantique de l'hydrogéologie
- Acquérir des notions de base en hydrogéologie quantitative et qualitative
- Comprendre les fondamentaux en hydrogéologie

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants publics ou privés, cadres ou agents territoriaux, chefs de projets, chargés de missions en collectivité ou en bureau d'études

ÉVALUATION FORMATIVE

Questionnaire initial sur le bilan des acquis
Questionnaire final sur les points à retenir

METHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance théorie/questions réponses avec les participants, études de cas pratiques



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

QUELQUES RAPPELS DE GEOLOGIE

Lithologie
Tectonique
Stratigraphie

UN PEU DE VOCABULAIRE

HYDROGEOLOGIE QUANTITATIVE

Typologie de milieux (poreux, fissuré, karstique),
Typologie de nappes (libre, semi-captive, captive)
Typologie de sources (dépression, déversement, débordement, trop-plein)
Typologie de captages (puits, forage, source)
Cas particuliers du socle et du karst
Alimentation des nappes (recharge par l'impluvium, échanges inter-nappes par drainance, relations nappes-rivières)
Rôle de la fracturation, limite d'alimentation, limite imperméable
Piézométrie spatiale (carte piézométrique)
Piézométrie temporelle (évolution au cours du temps)
Notion de bassin d'alimentation hydrogéologique (en nappe libre, en nappe captive)
Ecoulements en condition de pompage :
- essai de puits (courbe caractéristique, débit critique, pertes de charge)
- essai de nappe (transmissivité, coefficient d'emménagement, porosité)
- cône d'appel
- zones d'appel, d'influence et d'alimentation
- vitesses et temps de transfert, isochrones

HYDROGEOLOGIE QUALITATIVE

Qualité naturelle des eaux, principaux faciès chimiques
Vulnérabilité
Types et principales causes de pollutions (ponctuelles, accidentelles, diffuses).

FORMATEUR



Fabrice MOREAU, ingénieur hydrogéologue expert

Formateur en hydrogéologie sur différents sujets :

- Hydrogéologie et stockage de déchets (1994-2007)
- Volet géologique et hydrogéologique du stockage de déchets (depuis 2004)
- Protection des ressources en eau vis-à-vis des pollutions ponctuelles et accidentelles (depuis 2003)
- Protection des ressources en eau vis-à-vis des pollutions diffuses pour le volet hydrogéologique (depuis 2011)
- Transferts des nitrates dans la zone non saturée et la nappe phréatique (en 2018 et 2019)



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr



PHENOMENE DE REMONTÉE DE NAPPE



DURÉE DE FORMATION

1 journée



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

600 € HT – 720 € TTC

GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

T302

PRÉAMBULE

Les crues importantes de ces dernières années ont généré une prise de conscience sur la nécessité de se protéger contre les inondations et de comprendre les mécanismes conduisant à de telles situations souvent catastrophiques pour les habitants et les milieux, tant dans leurs causes que dans leur déroulement. Or il s'avère qu'une crue est la résultante de plusieurs composantes intéressant les eaux superficielles mais aussi souvent les eaux souterraines dont le rôle est parfois essentiel dans leur déclenchement.

Cette formation a pour objet de fournir les notions fondamentales du phénomène de remontée de nappe, afin de mieux orienter les actions préventives à mettre en œuvre en cas de risque de crue de nappe.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Découvrir le phénomène de remontée de nappe
- Acquérir des notions de base en hydrogéologie pour l'identifier
- Comprendre les facteurs de déclenchement d'une remontée de nappe
- Appréhender les conséquences du phénomène
- Savoir anticiper une remontée de nappe

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres territoriaux, aménageurs, chefs de projets, chargés de missions en collectivité ou en bureau d'études

METHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance théorie/questions réponses avec les participants, études de cas pratiques

ÉVALUATION FORMATIVE

Questionnaire initial sur le bilan des acquis
Questionnaire final sur les points à retenir



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

QUELQUES RAPPELS D'HYDROGEOLOGIE

- Typologie de milieux
- Typologie de nappes
- Zone non saturée
- Alimentation des nappes
- Piézométrie spatiale (carte piézométrique)
- Piézométrie temporelle (évolution au cours du temps)

DEFINITION DU PHENOMENE DE REMONTEE DE NAPPE

- Description
- Manifestations : inondations, apparition de sources, écoulement en vallée sèche, artésianisme écoulement de boues...

NAPPES QUI SE PRESENT AU PHENOMENE

- Cas des nappes alluviales
- Cas des nappes de socle
- Cas d'une nappe libre majeure de grande extension
- Autres cas

FACTEURS DE DECLENCHEMENT

- Position de la nappe en fin d'été
- Pluviométrie automnale et hivernale, ou interannuelle
- Porosité du milieu aquifère, conditionnant le battement de la nappe
- Contexte topographique et piézométrique

CONSEQUENCES DU PHENOMENE (pendant la crue et la décrue) :

- Inondations
- Désordres aux ouvrages et aux réseaux
- Pollutions
- Opérations de pompage et de nettoyage

MESURES PREVENTIVES

- En termes d'aménagement et notamment de construction
- Consultation des cartes de sensibilité aux remontées de nappe
- Consultation des systèmes de prévision existants par suivi piézométrique

FORMATEUR



Fabrice MOREAU, ingénieur hydrogéologue expert

Formateur en hydrogéologie sur différents sujets :

- Hydrogéologie et stockage de déchets (1994-2007)
- Volet géologique et hydrogéologique du stockage de déchets (depuis 2004)
- Protection des ressources en eau vis-à-vis des pollutions ponctuelles et accidentelles (depuis 2003)
- Protection des ressources en eau vis-à-vis des pollutions diffuses pour le volet hydrogéologique (depuis 2011)
- Transferts des nitrates dans la zone non saturée et la nappe phréatique (en 2018 et 2019)



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

FONDAMENTAUX DE LA RESTAURATION DE RIVIERES



DURÉE DE FORMATION

1 journée



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

600 € HT – 720 € TTC
GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

T901

PRÉAMBULE

Chaque année, des milliers de kilomètres de rivières sont restaurés par les collectivités telles que les syndicats de rivières ou les communautés de communes. De nombreuses entreprises souhaitent diversifier leurs compétences en se positionnant sur des marchés de restauration des rivières, des marais et des étangs. Toutefois, il existe une forte exigence lors de la réalisation des travaux car ceux-ci nécessitent des compétences particulières et très différentes des aménagements urbains. L'objectif de cette formation est d'appréhender le fonctionnement d'une rivière et de maîtriser l'ensemble des techniques adaptées à la restauration des rivières (recharge en granulats, modification du tracé de la rivière, ...).

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Découvrir le fonctionnement d'une rivière, son fonctionnement physique et la vie aquatique associée
Appréhender un projet de restauration des rivières
Comprendre les missions, la sémantique et les attentes des maîtres d'ouvrages
Proposer des solutions adaptées à la rivière et être force de proposition auprès des maîtres d'ouvrage
Maîtriser les solutions de réduction des impacts en période de travaux

PUBLIC CONCERNÉ

Intervenants travaux (pelleteur, manoeuvre...)
susceptible de réaliser des travaux en rivière
Maîtres d'oeuvre

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'exposés, d'études de cas et d'exercices de **misés en pratique concrètes**



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

- 1 – Définition d'une morphologie de rivière
- 2 – Définition d'une restauration de rivière – Intérêts
- 3 - Principaux types de restauration
- 4 - Démarches administratives préalables aux travaux et introduction sur le dimensionnement des travaux
- 6 - Prescriptions/les techniques de restauration

Prescriptions générales

Forme de la rivière

Forme des berges

Réduire les impacts des travaux

Prescriptions spécifiques pour savoir réaliser selon les règles de l'art ;

Un radier

Une banquette de matériaux

Une fosse

Une chute

Un abreuvoir rustique

Un passage à gué

Une passerelle

Conseil pour utiliser un laser rotatif en rivière

- 7 - Exercices pratiques

ÉVALUATION FORMATIVE

Questionnaire final sous forme de QCM sur les points principaux à retenir.

FORMATEUR



Tommy BARBIER

Hydrobiologiste

Assistant à maîtrise d'ouvrage aux travaux en rivière

13 ans d'expériences en bureau d'études, entreprise de travaux en rivières,
& syndicat de rivière



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONDUITE DE TRAVAUX EN RIVIERE



PRÉAMBULE

Les techniciens de rivières et les chargés de projet sont issus d'une formation qui se concentre généralement sur le fonctionnement des écosystèmes, les formations pédologiques, géologiques et le circuit de l'eau et les espèces qui en dépendent. Leur fonction est de programmer et de suivre des travaux en rivière. Toutefois, le dimensionnement des travaux peut s'avérer complexe lors de la préparation du projet. Lors de sa mise en oeuvre, les travaux en rivière nécessitent des engins lourds (pelleteuse, tractopelle, chargeuse, tombereau, etc.) souvent méconnus des techniciens de rivière. L'objectif de cette formation est de maîtriser le dimensionnement des rivières grâce aux outils et méthode hydrauliques et hydrologiques, de connaître les outils associés aux pelleteuses, les contraintes d'une pelleteuse et les avantages et inconvénients des véhicules de transport de granulats. Cette connaissance permettra de mieux préparer et cadrer les CCTP. Il s'agira aussi d'échanger sur l'ensemble des techniques adaptées à la restauration des rivière (recharge en granulats, modification du tracé de la rivière, ...).



DURÉE DE FORMATION

1 journée



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

600 € HT – 720 € TTC
GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

T902

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre et maîtriser toutes les méthodes actuelles pour dimensionner des travaux en rivière
- Maîtriser les prescriptions techniques des travaux de restauration
- Savoir éviter les impacts en phase travaux et répondre aux exigences réglementaires
- Connaître les contraintes des engins et des outils d'intervention possibles
- Savoir préparer un chantier en fonction des contraintes des engins et des sensibilités des milieux

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises de TP

PRÉ-REQUIS

Aucun

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'exposés, d'études de cas et d'exercices de **mises en pratique concrètes**



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

- 1 – Définition d'une morphologie de rivière
- 2 – Définition d'une restauration de rivière – Intérêts
- 3 - Les principaux types de restauration
- 4 - Dimensionnement des travaux
 - Méthodes hydrologiques
 - Méthodes hydrauliques
 - Choix d'une méthode adaptée au contexte environnemental
 - Dimensionnement
 - Profil en travers
 - Pente et sinuosité de la rivière
- 5 - Les engins de terrassement
 - Tractopelle vs pelleteuse
 - Pelleteuse grand bras (une solution dans certains cas?)
 - Portance
 - Solutions pour réduire l'impact des travaux
- 6 - Les engins de transports
 - Semi-remorque
 - Camion 6*4 / 8*4
 - Chargeuse
 - Dumper
 - Tombereau
 - Tracteur
 - Autres engins
 - Portance et impact sur le chantier
- 7 - Les réseaux souterrains et aériens
- 8 - Exercices pratiques

ÉVALUATION FORMATIVE

Questionnaire final sous forme de QCM sur les points principaux à retenir.

FORMATEUR



Tommy BARBIER

Hydrobiologiste

Assistant à maîtrise d'ouvrage aux travaux en rivière

13 ans d'expériences en bureau d'études, entreprise de travaux en rivières, & syndicat de rivière



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr



HYDRAULIQUE URBAINE

Dimensionnement des systèmes de gestion des eaux pluviales



DURÉE DE FORMATION

1 journée



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

600 € HT – 720 € TTC

GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

T803

PRÉAMBULE

L'hydrologie urbaine a fortement évolué ces dernières années, avec notamment l'obsolescence de l'instruction technique IT 77-284.

Cette formation permet d'acquérir et de mettre à profit les nouveautés applicables en hydrologie urbaine pour les mettre en œuvre ou être en capacité de porter un regard technique sur les notes de calculs produites dans le cas notamment de demandes d'autorisation d'urbanisme.

PRÉ-REQUIS

Disposer de notions de base en hydrologie urbaine (débit, intensité de pluie, ouvrage de régulation des eaux pluviales...)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Savoir se repérer dans le champ réglementaire lié aux eaux pluviales
- Connaître les fondamentaux de l'hydrologie urbaine
- Comprendre et intégrer les notions de niveaux de service aux projets
- Être capable de dimensionner un ouvrage de gestion des eaux pluviales
- Savoir porter un regard critique sur les techniques et les dimensionnements classiques proposés

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres et agents territoriaux en charge de la gestion des eaux pluviales urbaines
Les services instructeurs ADS
Chefs de projets, chargés de missions en bureaux d'études, architectes, techniciens...

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'exposés, d'exercices de dimensionnement, d'études de cas et de mises en situation.



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

PREAMBULE SUR L'EVOLUTION REGLEMENTAIRE EN MATIERE D'EAU PLUVIALE

Codes applicables en matière d'eau pluviale
Zoom sur le code de l'Environnement -

RAPPEL DES FONDAMENTAUX DE L'HYDROLOGIE URBAINE

Caractéristiques d'une pluie
Rechercher et faire le tri des données pluviométriques
Explications sur l'origine et l'utilité des coefficients de Montana
Elaborer une pluie de projet (méthode de Desbordes)

TRANSFORMATION D'UNE PLUIE EN UN DEBIT

Pertes au sein du bassin versant
Débit d'évapotranspiration
Temps de concentration d'un bassin versant
Débit de transfert de la pluie efficace

COLLECTE ALTERNATIVES DES EAUX PLUVIALES

Notion de niveaux de service des ouvrages
Dimensionnement d'un ouvrage ouvert (fossé, noue, canal)
Conditions pour éviter l'érosion du matériau
Dimensionnement d'une canalisation fermée

OUVRAGES DE REGULATION HYDRAULIQUE

Dimensionner un ouvrage de gestion des eaux pluviales par infiltration
Notion de Facteur de Charge FC
Dimensionner un ouvrage de gestion des eaux pluviales par régulation
Choisir un ouvrage de régulation du débit

ÉVALUATION FORMATIVE

Questionnaire initial sur le bilan des acquis.
Questionnaire final sous forme de QCM sur les points principaux à retenir.

FORMATEUR



Christophe GUGLIELMINI

Ingénieur hydrologue
Intervenant à l'Université de La Rochelle
Inscrit sur la liste des experts de justice de la CA de Poitiers et la CAA de Bordeaux



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr



FONDAMENTAUX DE LA GESTION INTEGREE DES EAUX PLUVIALES (GIEP)



DURÉE DE FORMATION

1 journée



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

600 € HT – 720 € TTC
GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

T801

PRÉAMBULE

- Aujourd'hui, la mise en œuvre d'une gestion durable des eaux pluviales est une nécessité au regard des dérèglements climatiques en cours : pluies intenses, sécheresses des sols, îlots de chaleur urbains et périurbain...
- Déconnexion, dés-imperméabilisation, jardins de pluie, cette nouvelle terminologie se doit désormais de faire partie du langage des décideurs et des aménageurs.
- Cette nouvelle approche « aboutie » de la gestion alternative des eaux pluviales a fait ses preuves et incite à davantage d'audace pour que l'eau de pluie retrouve toute sa place dans le cycle de l'eau, au cœur même de nos villes et villages.

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les enjeux liés à la GIEP sur les aspects qualitatifs notamment
- Découvrir les techniques de gestion durable des eaux pluviales
- Savoir dimensionner des outils GIEP pour répondre aux exigences réglementaires (dossiers IOTA « loi sur l'eau » & ICPE notamment) et apporter des réponses concrètes en gestion quantitatives et qualitatives des eaux de pluie
- Connaître les leviers financiers des Agences de l'eau pour inciter à la mise en place de Solutions Fondées sur la Nature

PUBLIC CONCERNÉ

Elus, décideurs, aménageurs publics
Collectivités – Services « GEPU »
Bureaux d'études
Entreprises de TP, VRD...

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'exposés, d'études de cas pour dimensionner les ouvrages avec **misés en pratique concrètes**



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

COMPRENDRE LES ENJEUX LIES A LA GESTION DURABLE DES EAUX PLUVIALES

- Economiser le foncier dans les projets d'aménagement
- Adapter les projets aux dérèglements climatiques
- Lutter efficacement contre les sources de pollution de la ressource en eau
- Diminuer drastiquement les coûts d'investissement liés à la gestion des eaux pluviales
- Baisser les coûts d'entretien et d'exploitation
- Multiplier les services rendus par les outils de GIEP mobilisés

OUTILS DE GESTION INTEGREE DES EAUX PLUVIALES

- Présentation des outils de GIEP
- Choisir une technique adaptée au contexte
- Etudes de cas

DIMENSIONNEMENT DES OUTILS GIEP

- Paramètres à intégrer
- Méthode de dimensionnement
- Exercices de calcul de dimensionnement et d'abattement de la charge polluante diffuse
- Mise en pratique avec des cas concrets

OUTILS JURIDIQUES ET TECHNIQUES INCITATIFS

- Outils réglementaires portés par les 6 codes applicables aux eaux pluviales
- Outils d'incitation financière portés par les Agences de l'eau

ÉVALUATION FORMATIVE

Questionnaire initial sur le bilan des acquis.
Questionnaire final sous forme de QCM sur les points principaux à retenir.

FORMATEUR



Christophe GUGLIELMINI

Ingénieur hydrologue
Intervenant à l'Université de La Rochelle
Inscrit sur la liste des experts de justice de la CA de Poitiers et la CAA de Bordeaux



APPLICATION DES TECHNIQUES DE GESTION INTEGREE DES EAUX PLUVIALES (GIEP)



DURÉE DE FORMATION

1 journée



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

600 € HT – 720 € TTC

GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

T802

PRÉAMBULE

- La GIEP devient incontournable dans les études préalables à la création de projets (lotissement, aménagements urbains etc...) ou de programmes de réhabilitation.
- Des questions se posent quant à la mise en place de ces outils GIEP, à la complexité de réalisation, au coût, aux contraintes d'exploitation etc...
- Ces questions, légitimes, trouvent réponse au cours de cette seconde journée de formation spécifique à la mise en application de la GIEP.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation T801 « Fondamentaux de la GIEP »

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Savoir comparer techniquement les outils de gestion alternative des eaux pluviales
- Connaître les solutions à privilégier au regard de différents contextes de réalisation
- Disposer de réponses aux questions les plus courantes relatives à la mise en place de la GIEP
- Disposer de notions de coûts de réalisation et d'exploitation d'outils GIEP sur la base de cas concrets

PUBLIC CONCERNÉ

Elus, décideurs, aménageurs publics
Collectivités – Services « GEPU »

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'exposés et d'études de cas
Echanges et discussions autour de cas concrets



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

COMPARAISON TECHNIQUE DES OUTILS GIEP

- Rappel des outils GIEP disponibles
- Simplicité / difficultés de mise en œuvre selon les contextes
- Adapter les outils en fonction des travaux d'aménagement connexes

TECHNIQUES DE MISE EN PLACE DE LA GIEP

- Solutions techniques
- Préconisations techniques
- Précautions à prendre dans le choix des matériaux
- Conseils de mise en œuvre

EVALUATION DES COÛTS

- Evaluation des coûts de mise en place
- Evaluation des coûts d'entretien
- Economies à réaliser
- Comparaison avec des techniques classiques ou alternatives de gestion des eaux pluviales

ÉVALUATION FORMATIVE

Questionnaire initial sur le bilan des acquis.
Questionnaire final sous forme de QCM sur les points principaux à retenir.

FORMATEUR



Grégory PELLETIER

Chef de projets VRD
Aménagements urbains
Spécialiste GIEP appliquée



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

PROCEDURES ENVIRONNEMENTALES DES PROJETS



DURÉE DE FORMATION

1 journée



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

600 € HT – 720 € TTC

GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

R101

PRÉAMBULE

Le Code de l'environnement est en constante évolution. Les services en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme au sein des Collectivités sont souvent confrontés à de réelles difficultés pour s'y retrouver dans l'articulation entre les procédures environnementales et les procédures d'urbanisme.

Par ailleurs, connaître les principales procédures réglementaires attachées au Code de l'environnement permet également au porteur de projet, public ou privé, d'anticiper les études obligatoires à réaliser en amont et les délais des procédures afin de bâtir une véritable stratégie de projet.

PRÉ-REQUIS

Disposer de notions de base en procédures liées au Code de l'environnement

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Se repérer au travers du Code de l'Environnement
- Connaître les différents types de procédures d'un projet
- Être capable d'appréhender le type de procédure à prévoir dans le cadre d'un projet
- Comprendre la logique et les attentes des contenus des différents dossiers réglementaires
- Anticiper les délais de procédures pour adopter une stratégie de projet

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres et agents territoriaux en charge de projets d'aménagement, services ADS, chefs de projets, chargés de missions en bureaux d'études, architectes, techniciens...

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'exposés, d'études de cas et de mises en situation.

ÉVALUATION FORMATIVE

Questionnaire initial sur le bilan des acquis.
Questionnaire final sous forme de QCM sur les points principaux à retenir.



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

PRESENTATION SIMPLIFIEE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Organisation générale
Parties législative et réglementaire
Contenu des 5 livres principaux

ARTICULATION CODE ENVIRONNEMENT / CODE URBANISME

Notion d'autorisations environnementales
Autorisations supplétives
Procédures « embarquées »

EVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

Catégories de projets concernés
Procédure du cas par cas
Clause filet
Instruction du dossier – Délais – Responsabilités et engagements

LOI SUR L'EAU

Nomenclature – Présentation
Détail du champ d'application de la rubrique 2.1.5.0 (rejet d'eau pluviale)
Détail du champ d'application de la rubrique 3.3.1.0 (zones humides)
Procédures d'instruction
Contenu et logique des attendus du dossier réglementaire
Instruction du dossier – Délais – Responsabilités et engagement

NATURA 2000

Catégories de projets / plans et programmes concernés
Procédures d'instruction
Contenu et logique et attendus du dossier réglementaire (notion de proportionnalité)
Instruction du dossier – Délais – Responsabilités et engagements

I.C.P.E.

Nomenclature
Différentes procédures d'instruction
Instruction du dossier – Délais – Responsabilités et engagements

FORMATEUR



Christophe GUGLIELMINI

Ingénieur hydrologue
Intervenant à l'Université de La Rochelle
Inscrit sur la liste des experts de justice de la CA de Poitiers et la CAA de Bordeaux



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONSTITUER OU ANALYSER UN DOCUMENT D'INCIDENCE « LOI SUR L'EAU »

Rubrique 2.1.5.0. Art. R-214 du Code de l'environnement

PRÉAMBULE

La réglementation concernant la gestion des eaux pluviales évolue régulièrement. Cette évolution doit être prise en considération dans les modalités de réalisation d'un document d'incidence « pluvial » rattaché à la rubrique 2.1.5.0. de l'article R-214-1 du Code de l'environnement.

Cette formation permet de faire le point sur les contenus attendus d'un document d'incidence portant sur la gestion des eaux pluviales, classique ou durable (GIEP), et d'être en capacité de porter un regard critique sur son contenu.

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Savoir se repérer dans le champ réglementaire lié aux eaux pluviales
- Connaître les modalités d'application de la rubrique 2.1.5.0.
- Pouvoir différencier Document d'incidence / Porter à connaissance / Dossier d'antériorité
- Connaître les fondamentaux pour réaliser ou analyser un document d'incidence

PUBLIC CONCERNÉ

Chefs de projets, chargés d'études, architectes, techniciens...
Collectivités en charge des dossiers « pluvial »

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'exposés, de quizz, d'études de cas et de mises en situation.



DURÉE DE FORMATION

1 journée



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

600 € HT – 720 € TTC

GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

R102



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

EVOLUTION REGLEMENTAIRE EN MATIERE D'EAU PLUVIALE

- Code de l'Environnement
- Cas d'application de la rubrique 2150
- Autres procédures
- Acteurs et autorités en matière de gestion des eaux pluviales (GEPU / GEMAPI)

PREALABLES A LA CONSTITUTION DU DOCUMENT D'INCIDENCE

- Exhaustivité des informations indispensables à collecter
- Complémentarité et échanges avec le maître d'oeuvre
- Articulation avec les autres rubriques IOTA

DURANT L'ELABORATION DU DOCUMENT D'INCIDENCE « Pluvial »

- Conformité « réglementaire » du contenu du document
- Intégration des fondamentaux de l'hydrologie urbaine en gestion quantitative
- Justification des choix de gestion des eaux pluviales (classique ou durable)
- Présentation étayée des solutions retenues en termes de multi-services rendus
- Compatibilité de la gestion qualitative proposée avec la réduction des charges polluantes diffuses

AVANT ET PENDANT L'INSTRUCTION DU DOCUMENT D'INCIDENCE

- Procédures
- Déposer un dossier sur le GUN-Environnement
- Délai d'instruction
- Anticiper les problématiques avant l'instruction
- Responsabilités des différents intervenants (maître d'ouvrage, maître d'oeuvre, bureaux d'étude)
- Concertation, cadrage préalable avec la Police de l'Eau.

ÉVALUATION FORMATIVE

Questionnaire initial sur le bilan des acquis.
Questionnaire final sous forme de QCM sur les points principaux à retenir.

FORMATEUR & REFERENT ADMINISTRATIF



Christophe GUGLIELMINI

Ingénieur hydrologue
Intervenant à l'Université de La Rochelle
Inscrit sur la liste des experts de justice de la CA de Poitiers et la CAA de Bordeaux



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr



SECURITE ET HYGIENE DES CHANTIERS DU BTP : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS DES MAÎTRES D'OUVRAGE ET MAÎTRES D'OEUVRE



DURÉE DE FORMATION

1 journée



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

600 € HT – 720 € TTC

GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

R201

PRÉAMBULE

Dans le cadre du contrôle et de la surveillance des chantiers du BTP par les Maîtres d'Ouvrage et les Maîtres d'Œuvre, ce module est destiné à améliorer leur connaissance en matière de Sécurité et Protection de la santé.

Ce module est compatible avec le bâtiment, les travaux routiers, les travaux publics, les travaux de Génie-Civil, ouvrages d'arts, etc.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les risques liés à un chantier et à son environnement
- Utiliser les outils nécessaires afin de répondre correctement à la réglementation
- Savoir mettre en place des missions de Coordination Sécurité efficaces

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis nécessaire.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous les représentants des Maîtres d'Ouvrage et Maîtres d'Œuvre des chantiers de BTP



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

- La réalité des risques du BTP et la logique de prévention
- Cadre réglementaire de la SPS
- La mission du SPS
- Jugement des offres et critères de choix du CSPS
- Les obligations du Maître d’Ouvrage, du Maître d’œuvre, des entreprises et du CSPS
- Les textes législatifs, réglementaires, PGP, décrets du 24 janvier 2003 et du 01 septembre 2004
- Sécurité des usagers, des riverains et du personnel sur le chantier
- Protection contre la Covid19
- Outils pratiques

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Listes de questions en attente de réponse par les participants
Développé du module
Exemple concret de situation
Retour sur les questions de départ afin de s’assurer que les réponses ont été données.

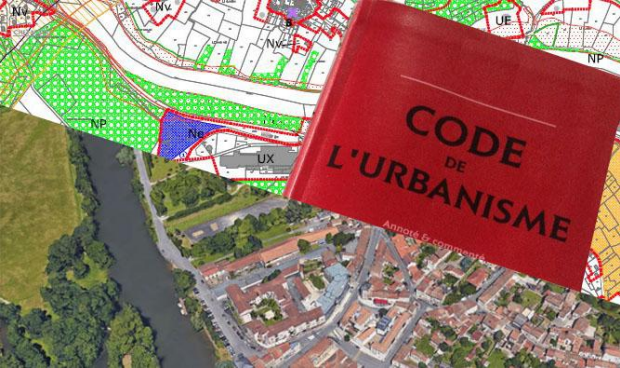
ÉVALUATION FORMATIVE

Questionnaire final sur les points à retenir sous forme de QCM.

FORMATEUR



Patrice BOUCHET
Préventeur
Coordonnateur SPS Niveau 1
Conception et réalisation



DOCUMENTS D'URBANISME : ENJEUX DE TERRITOIRE ET OUTILS DE PLANIFICATION URBAINE



DURÉE DE FORMATION

1 journée



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

600 € HT – 720 € TTC

GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

R301

PRÉAMBULE

Le territoire s'organise, se développe et est géré dans le contexte de la décentralisation des compétences « aménagement du territoire et urbanisme », du jeu des acteurs du citoyen au ministre.

Les enjeux d'aujourd'hui en matière de planification de territoires oscillent entre développement durable et difficultés de gestion, et se redessinent.

La planification urbaine s'élabore dans un cadre législatif et réglementaire qui évolue et dans lequel chacun doit se situer.

PRÉ-REQUIS

Aucune connaissance spécifique dans le domaine de la planification urbaine et des documents d'urbanisme.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir des notions de base dans le domaine de l'urbanisme, de la planification urbaine et des documents d'urbanisme.
- Appréhender le territoire et les enjeux de la politique d'urbanisme et d'aménagement
- S'approprier les documents d'urbanisme existants et à venir de son territoire
- Savoir utiliser les différents documents d'urbanisme d'une intercommunalité et d'une commune

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage, élus et agents territoriaux
Professionnels impliqués dans des opérations d'aménagement ou de construction : bureaux d'études, architectes, géomètres, paysagistes, promoteurs, constructeurs...

ÉVALUATION FORMATIVE

Quizz

Etudes de cas

Étapes de restitution intégrées au travail en groupe

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

La formation sera précédée d'une étape de préparation (avec l'envoi d'un mémo à lire par les participants qui répondront à des questions en rapport avec leur territoire) pour faciliter l'acquisition des notions de base.

Des études de cas en rapport avec la réalité professionnelle des participants émailleront la session de formation.



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

1 – QUELQUES NOTIONS SUR L'URBANISME

Les grandes étapes de l'urbanisme : Historique et définition

L'urbanisme réglementaire / L'urbanisme opérationnel

Les politiques nationales d'urbanisme et les lois (depuis la loi SRU jusqu'à la loi Elan)

2 – ECHELLES DE TERRITOIRE – ENJEUX DE LA POLITIQUE D'URBANISME ET D'AMENAGEMENT

Les différentes échelles de territoire, communes et intercommunalités, les acteurs

Lire le territoire, planifier et agir à travers les politiques locales d'habitat et d'urbanisme

Le champ de l'urbanisme : L'urbanisme réglementaire /L'urbanisme opérationnel

Projet urbain et planification

3 – FONDAMENTAUX DE L'URBANISME REGLEMENTAIRE ET DES DOCUMENTS D'URBANISME

Les règles de planification urbaine

Les documents et leur compatibilité

- Le RNU
- Le SCOT : Schéma de cohérence territorial
- Le PLU (i) : Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- La Carte Communale

4 – ELEMENTS MAJEURS DES DOCUMENTS D'URBANISME (échelle communale et intercommunale)

Le projet d'aménagement et de développement durable

Le règlement

Les outils de protection et d'intervention sur le territoire et de la maîtrise foncière

FORMATEUR



Christine GUERIF

Urbaniste et architecte
Formatrice depuis 2003



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

URBANISME OPERATIONNEL : OPERATIONS D'AMENAGEMENT ET PROCEDURES



DURÉE DE FORMATION

1 journée



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

600 € HT – 720 € TTC

GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

R302

PRÉAMBULE

A l'échelle d'une Collectivité, les opérations d'aménagement sont la traduction sur le terrain des politiques liées à l'habitat et à l'économie locale et façonnent le territoire.

Acquérir, à travers une approche théorique et des études de cas, une vision globale de l'urbanisme opérationnel, du paysage législatif et réglementaire, s'approprier les clés de compréhension du territoire et des différents outils, permettra de choisir et mettre en œuvre les opérations et procédures d'aménagement adéquates.

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- S'approprier les notions de base dans le domaine de l'urbanisme opérationnel
- Comprendre ce qu'est une opération d'aménagement
- Connaître les différents types d'opérations d'aménagement
- Identifier les acteurs de l'aménagement
- Être capable de choisir une opération d'aménagement appropriée
- Savoir mettre en place une procédure d'aménagement (ZAC, lotissement)
- Se familiariser avec les procédures de déclaration préalable et du permis d'aménager

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage publics ou privés ;
Elus et agents territoriaux impliqués dans le domaine de l'urbanisme ;
Promoteur immobilier, Bailleur social, aménageur ;
Assistant à maîtrise d'ouvrage, CAUE, agence d'urbanisme ou d'architecture, maître d'œuvre, bureau d'études ;

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

La formation sera précédée d'une étape de préparation (avec l'envoi d'un mémo à lire par les participants) pour faciliter l'acquisition des notions de base.

Des études de cas, de préférence locaux, émailleront la session de formation.

ÉVALUATION FORMATIVE

Quizz

Études de cas

Étapes de restitution intégrées au travail en groupe



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

1- DEFINITION ET SITUATION D'UNE OPERATION D'AMENAGEMENT

Rappel historique sur l'urbanisme, l'aménagement, la production d'une ville, d'un bourg, d'un quartier

Acteurs - Marché et opérateurs

Cadre législatif et réglementaire de l'urbanisme opérationnel et de l'aménagement

L'urbanisme de projet

2 – IDENTIFICATION ET COMPARAISON DES PRINCIPALES PROCEDURES D'AMENAGEMENT

Les principales procédures d'aménagement : ZAC et lotissement

Atouts, points noirs, avantages et inconvénients

3 – FONDAMENTAUX DU LOTISSEMENT AVEC PERMIS D'AMENAGER

Le lotissement dans le contexte de la planification urbaine

Les bases de la conception qualité d'une opération d'aménagement sous forme de lotissement

Le processus de réalisation et la procédure de lotissement

Le contenu du permis d'aménager

Quelques notions sur l'instruction, la réalisation et le contentieux

FORMATEUR



Christine GUERIF

Urbaniste et architecte
Formatrice depuis 2003



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

LOTISSEMENT, PERMIS D'AMENAGER



DURÉE DE FORMATION

1 journée



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

600 € HT – 720 € TTC

GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

R303

PRÉAMBULE

Le lotissement, au-delà d'être une procédure d'urbanisme est une opération d'aménagement et sans doute l'outil le plus utilisé de mise en œuvre de la politique de logement d'une collectivité. Il est aussi le moyen privilégié pour créer une zone d'activités.

La formation, à travers de nombreux exemples, donne la vision globale de production d'une opération, d'approfondir la méthode de conception et fournir les clés du montage opérationnel. Ceci sera abordé dans le contexte de la loi Liberté de la Création, Architecture et Patrimoine (LCAP) de juillet 2016 qui a réformé le lotissement, renforcé la qualité architecturale et paysagère des opérations d'aménagement et a changé la donne en matière de jeu d'acteurs.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Situer ce type d'opération d'aménagement dans le contexte global de l'urbanisme et l'aménagement communal ou intercommunal.
- Savoir conduire une opération d'aménagement de qualité sous forme d'un lotissement avec permis d'aménager par la connaissance des concepts et outils nécessaires à cela.
- Connaître les étapes du projet, les éléments de la procédure, le contenu du permis d'aménager
- Appréhender les grandes lignes de la réalisation et de la gestion du lotissement

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage publics ou privés ;
Elus et agents territoriaux impliqués dans le domaine de l'urbanisme ;
Promoteur immobilier, Bailleur social, aménageur ;
Assistant à maîtrise d'ouvrage, CAUE, agence d'urbanisme ou d'architecture, maître d'œuvre, bureau d'études ;

PRÉ-REQUIS

Connaissances de base en aménagement et urbanisme.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

La formation sera précédée d'une étape de préparation (avec l'envoi d'un mémo à lire par les participants) pour faciliter l'acquisition des notions abordées au cours de la session.

De nombreux exemples et illustrations (souvent locaux) émailleront la session de formation.

ÉVALUATION FORMATIVE

Quizz
Études de cas
Étapes de restitution intégrées au travail en groupe



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

1 – QU'EST-CE QU'UN LOTISSEMENT FAISANT L'OBJET D'UN PERMIS D'AMENAGER ?

Définition du lotissement

Le document d'urbanisme, le projet communal (et/ou intercommunal) et le lotissement

Les éléments du Code de l'urbanisme et la loi du 7 juillet 2016 relative à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine (LCAP)

Les acteurs et le rôle de chacun

2 – LES CRITERES DE QUALITE

Quelles références, quelle méthodologie, quels critères pour une opération de qualité ?

Conditions de faisabilité d'une opération d'aménagement et équilibre financier

Le suivi architectural et paysager

3 – LES ETAPES DU PROJET ET LES ELEMENTS DE LA PROCEDURE

Les différentes étapes de la programmation à la DACT (Déclaration attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux)

La procédure de permis d'aménager, les modalités de constitution et d'instruction du dossier

4 – LE CONTENU DU PERMIS D'AMENAGER

Les pièces du dossier de permis d'aménager pas à pas, le PAPE (projet architectural paysager et environnemental)

Enjeux et écueils

5 – LES GRANDES LIGNES DE LA REALISATION ET DE LA GESTION DU LOTISSEMENT

De l'attribution du permis d'aménager à la réalisation de l'opération

Les points de vigilance

La vie du lotissement de la DACT à la fin de vie du règlement

FORMATEUR



Christine GUERIF

Urbaniste et architecte

Formatrice depuis 2003



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr



LA PASSATION ET LA REPONSE AUX MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX



DURÉE DE FORMATION

2 journées



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

900 € HT – 1 080 € TTC

GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

R401

PRÉAMBULE

Les personnes publiques constatent régulièrement une inadéquation entre leurs attentes et les réponses apportées par les candidats, ce qui débouche très souvent sur des notes faibles notamment au titre de la valeur technique.

Une meilleure connaissance de la réglementation et des attentes des maîtres d'ouvrages publics permet d'améliorer la réponse à une consultation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les caractéristiques et l'environnement des marchés publics à l'appui de la nouvelle réglementation ;
- Définir ou analyser les besoins de l'acheteur ;
- Optimiser la réponse à une consultation, dans le respect de la réglementation et des besoins de l'acheteur.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne en charge de marchés publics de travaux : acheteurs publics, maîtres d'œuvre, dirigeants, chargés d'affaires, employés, etc.



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

ENVIRONNEMENT DES MARCHES PUBLICS :

- la définition des termes employés
- les principes fondamentaux de la commande publique,
- les donneurs d'ordres,
- les interdictions de soumissionner,
- les différentes procédures,
- la nouvelle réglementation des marchés publics

ANALYSE DES BESOINS DE L'ACHETEUR :

- Méthodologie et règles à suivre par les entreprises candidates
- Décryptage de l'annonce et du cahier des charges :
 - type de procédure, allotissement, fractionnement
 - mode de dévolution
 - solution de base / variantes facultatives / obligatoires
 - différents critères de jugement des candidatures / des offres, méthode de notations
 - offres irrégulières, inacceptables, inappropriées, anormalement basses
- Pièces à fournir pour la candidature
- Pièces à fournir pour l'offre
- Dématérialisation de la réponse (signature électronique, certificat électronique, copie de sauvegarde...)

ELABORATION DU DOSSIER DE REPONSE AUX ACHETEURS :

- Composition de la candidature (choix entre co-traitance et sous-traitance, les différents types de co-traitance)
- Présentation et contenu du dossier de candidature
- Composition du dossier de réponse, du mémoire technique, des pièces financières et autres pièces

COMMUNICATIONS ET ECHANGES D'INFORMATION :

- Demande de renseignements en cours de consultation, visite des ouvrages
- Echanges lors de la phase d'analyse des offres ou de la négociation
- Formalisation des demandes en cas d'éviction à une consultation de marchés publics

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'apports théoriques et pratiques

Etude de cas pratiques

Supports de cours remis aux stagiaires.

FORMATEUR



Bernard LACROIX
Juriste

ÉVALUATION FORMATIVE

Questionnaire final sur les points à retenir.



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr



EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX



DURÉE DE FORMATION

2 journées



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

900 € HT – 1080 € TTC

GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

R402

PRÉAMBULE

Les marchés de travaux présentent de forts enjeux financiers comme techniques pour les maîtres d'ouvrages et donneurs d'ordre. Pourtant le contexte réglementaire complexe est souvent mal maîtrisé par les acteurs de l'opération de travaux.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître la législation applicable aux marchés publics de travaux
- Être vigilant sur les étapes clés du chantier (respect du programme du maître d'ouvrage, gestion et réception des travaux...);
- Appréhender et maîtriser les conséquences en cas de modification et de résiliation du contrat (travaux supplémentaires, ordres de services, cas de résiliation...);
- Connaître les modalités de contestation des décisions du maître d'œuvre et du maître d'ouvrage (mémoire en réclamation, règlement amiable des litiges...).

PRÉ-REQUIS

Connaître l'environnement général des contrats de travaux publics.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne en charge de l'exécution ou du suivi des marchés publics de travaux.
Acheteurs publics, Agents territoriaux, Maîtres d'œuvre, Dirigeants, Chargés d'affaires, etc.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

ÉVALUATION FORMATIVE

Questionnaire initial sur le bilan des acquis.
Questionnaire final sur les points à retenir.



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

IDENTIFIER LE CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE

Connaître les documents applicables à l'exécution du marché et leurs effets

Le rôle du CCAG Travaux (marchés publics)

Les règles relatives à la notification du marché (point de départ du marché, date de commencement des travaux, préparation du chantier ...);

DIFFERENCIER LES ROLES ET OBLIGATIONS DES ACTEURS

Le rôle du maître d'ouvrage, de son mandataire

Les missions du maître d'œuvre et ses relations avec les entreprises de travaux

LA TYPOLOGIE DES DIFFERENTS MARCHES

Le marché à prix global et forfaitaire / Le marché à prix unitaire

LES MODIFICATIONS EN COURS D'EXECUTION

Le rôle des ordres de service et leur contestation par l'entreprise

Les règles applicables aux avenants et travaux supplémentaires

La décision de poursuivre

L'augmentation ou la diminution du montant du marché

Régime juridique de l'ajournement

L'interruption pour intempéries

LES REGLES APPLICABLES A L'EXECUTION FINANCIERE DU MARCHE DE TRAVAUX

Les avances et les acomptes

Paiement des sous-traitants

Le délai global de paiement et le régime des intérêts moratoires

Le décompte général et définitif : la procédure, les enjeux

LES REGLES APPLICABLES A LA RECEPTION DES TRAVAUX

L'organisation des opérations préalables à la réception, les enjeux, les effets

La décision de réception avec ou sans réserve, le refus de réception

Le cas de la prise de possession sans réception

La réception partielle, la mise à disposition

Les effets de la réception

LES GARANTIES RATTACHEES AUX TRAVAUX

Garantie de Parfait Achèvement, garantie biennale, garantie décennale, retenue de garantie

LES LITIGES DANS L'EXECUTION DES MARCHES :

Sanctions applicables à la mauvaise exécution du marché (pénalités, résiliation, l'exécution aux frais et risques de l'entreprise)

Les contestations en cas de désaccord avec le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage : contestation des ordres de service, mémoire en réclamation, voies de recours juridiques...).

FORMATEUR



Bernard LACROIX

Juriste



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr



GESTION DE PROJETS APPLIQUEE AUX AMENAGEMENTS URBAINS



DURÉE DE FORMATION

1 journée



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

600 € HT – 720 € TTC



RÉFÉRENCE

P301

PRÉAMBULE

Un projet d'aménagement urbain concentre de multiples enjeux et implique très rapidement un grand nombre d'acteurs, aux compétences diverses, le tout s'inscrivant bien souvent dans un planning serré.

Cette formation a pour objectif de vous fournir les outils fondamentaux vous permettant de maîtriser le bon déroulement de vos projets. Des exemples concrets et succincts sont présents tout au long de la formation pour en faciliter la compréhension.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier le rôle des principaux acteurs et leurs interactions
- Appréhender l'ordonnancement des études et les étapes de validation
- Saisir l'importance d'un programme structuré
- Comprendre le rôle du Maître d'Oeuvre et sa relation avec le Maître d'Ouvrage
- Saisir l'importance des études d'avant-projet

PRÉ-REQUIS

- Aucun

PUBLIC CONCERNÉ

- Collectivités territoriales
- Débutants en gestion de projets

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Méthode active alternant cours et exercices pratiques

ÉVALUATION FORMATIVE

Quizz, études de cas ou travaux pratiques durant la formation



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

1. LES ACTEURS D'UN PROJET

- Présentation des principaux acteurs d'un projet
- Processus d'échanges entre les acteurs
- Validation des étapes / éléments d'études

2. LES FONDAMENTAUX

- Ordonnancement des études
- Les éléments de base à la réalisation des études

3. LE PROGRAMME

- Définition réglementaire
- L'identification des enjeux et leur hiérarchisation
- Les thématiques usuelles

4. LE CHOIX D'UN MAÎTRE D'ŒUVRE

- Choix des compétences requises
- Choix des éléments de mission de base
- Les éléments de mission optionnels
- Méthodologie de travail
- Modalités de rémunération

5. LES ÉTUDES D'ESQUISSE

- Définition réglementaire
- Importance d'une libre expression
- Enjeux d'échanges et de concertation

6. LES ÉTUDES D'AVANT-PROJET

- Définition réglementaire
- Importance des hypothèses de travail
- L'engagement du Maître d'Oeuvre et fixation de la rémunération définitive
-

7. LES ÉTUDES DE PROJET ET DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

- Définition réglementaire
- Formalisation écrites et graphiques des études d'avant-projet
- L'allotissement et critères de sélection des candidats

FORMATEUR



Sébastien BOULARD

Ingénieur généraliste
Conduite de projets publics et privés
20 ans d'expérience



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr



UTILISER LE LOGICIEL QGIS

- Niveau débutant -



DURÉE DE FORMATION

2 journées



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

900 € HT – 1080 € TTC
GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

P201

PRÉAMBULE

Le logiciel Qgis est un SIG professionnel libre et ouvert, actuellement l'un des outils les plus utilisés.

Sa maîtrise est un véritable atout pour tous ceux qui manipulent des données géographiques.

Cette formation vous permet de découvrir les fonctionnalités fondamentales du logiciel.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Utiliser QGIS de manière autonome.
- Créer, modifier et gérer des données géographiques.
- Représenter les données sous forme de cartes.

PRÉ-REQUIS

- Bonne utilisation des outils informatiques, des traitements de texte et tableurs.

PUBLIC CONCERNÉ

- Techniciens, chargés d'études ou ingénieurs utilisant régulièrement QGIS.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Méthode active alternant cours et exercices pratiques

ÉVALUATION FORMATIVE

Quizz, études de cas ou travaux pratiques durant la formation



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

1. INTRODUCTION

- Notion de géomatique
- Notion de géodésie
- Projections / Systèmes de coordonnées

2. CONSULTER LES DONNEES

- Espace de travail
- Données vecteur/raster
- Flux WMS et WFS
- Notion de projet QGIS

3. NUMERISATION

- Création de table et ajout de géométrie
- Ajout de points
- Données attributaires
- Numériser des lignes, des polygones
- Notion de topologie

4. REQUETES

- Requêtes attributaires
- Requêtes spatiales
- Requêtes SQL

5. CHAMPS

- Création, modification des champs
- Calculatrice de champs

6. JOINTURE

- Jointures attributaires
- Jointures spatiales

7. REPRESENTATION CARTOGRAPHIQUE

- Représentation - Mise en valeur
- Style de couches
- Etiquetage
- Filtrage

8. MISE EN PAGE

- Méthode
- Exports
- Atlas

FORMATRICE



Annabelle SALLE

Experte dans le domaine des SIG
Eau potable et Assainissement
20 ans d'expérience



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr



Gestion humaine en entreprise

Mise en place d'une évaluation dynamique



DURÉE DE FORMATION

2 journées



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIFS

Groupe 5 stagiaires : 750 €/per
Groupe 10 stagiaires : 400 €/per



RÉFÉRENCE

P401

PRÉAMBULE

Vouloir améliorer les relations humaines au sein de l'entreprise requiert un véritable savoir-faire afin de répondre efficacement à plusieurs questions fondamentales : Comment partager un diagnostic à l'échelle d'un collectif ? Comment élargir ce diagnostic en prenant en compte l'ensemble des parties concernées ? Au-delà du diagnostic comment élaborer collectivement des solutions adaptées et adaptables ? L'évaluation dynamique propose des réponses à ces questions. Le processus permet d'assurer le lien entre les besoins qui se sont exprimés au sein du collectif dans la phase de bilan et les solutions très concrètes que le groupe s'accorde à mettre en œuvre. Elle constitue un véritable GPS qui permet à tout moment sur un sujet donné de faire le point et de modifier éventuellement sa stratégie.

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Savoir nourrir un bilan des points de vue de toutes les parties prenantes,
- Apprendre à établir un état des lieux partagé,
- Connaître et définir des stratégies adaptées à l'entreprise
- Comprendre comment définir un plan d'action,
- Savoir faire un point d'étape pour changer de trajectoire.

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants, managers, responsables de services, salariés

ÉVALUATION FORMATIVE

Evaluation initiale et finale.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Utilisation de diaporamas et de vidéos
- Mises en situation / Travail en groupes



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

1 - Fixer le cadre d'une évaluation dynamique

- Définir précisément l'objet de l'évaluation.
- Prendre en compte tous les éléments de contexte.
- Recenser les résultats attendus.
- Faire le lien avec les besoins exprimés ou non exprimés.

2 - Développer la phase informative

- Tirer un bilan de la phase informative
- Finaliser un plan d'action.
- Vérifier l'alignement du plan d'action, des stratégies et des objectifs de départ.
- Définir les prochains pas à effectuer.

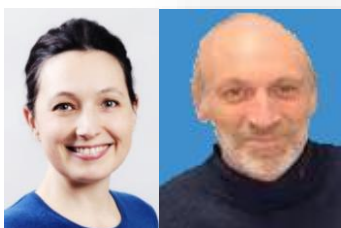
3 - Pratiquer la phase informative d'une évaluation dynamique

- Présentation du cadran dynamique.
- Règles de fonctionnement.
- Contributions des participants sur un sujet proposé.
- Mise en forme des informations récoltées
- Identification des besoins exprimés.

4 - Ebaucher un plan d'action

- Poser les fonctions décisionnelles.
- Définir les stratégies.
- Définir les actions à mettre en œuvre.

FORMATEURS



Bérangère DELAMOTTE & Pierre MERY

Consultant & Formateurs spécialisés dans la transformation des organisations dans les entreprises, le management & la coopération

GESTION DES CONFLITS RELATIONNELS

Bien-être au travail



DURÉE DE FORMATION

1 journée



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

600 € HT – 720 € TTC

GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

P501

PRÉAMBULE

Le bien-être au travail dans les organisations est devenu un enjeu majeur sur différents plans : humain, réglementaire, dans le cadre de la prévention des risques psycho-sociaux (RPS), sociétal (responsabilité sociétale des entreprises), et également économique et en termes d'image, afin de favoriser la fidélité des collaborateurs, des clients, voire des investisseurs.

Dans cet objectif, une bonne appréhension des conflits relationnels permet leur prévention en interne, et participe à établir et à maintenir une ambiance de travail saine, favorisant la collaboration et l'implication de chacun, dans l'intérêt de l'organisation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- reconnaître, comprendre et gérer les conflits au sein de leur organisation,
- faciliter l'expression et la communication des collaborateurs, pour désamorcer les conflits courants,
- savoir dans quelles situations faire appel à un médiateur externe.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques
Exercices de mise en situation
et d'entraînement

PRÉ-REQUIS

Avoir un intérêt pour la communication
bienveillante et non violente,
Avoir un intérêt pour les outils de développement
personnel, et leur adaptation au monde
professionnel,
Avoir un esprit d'ouverture.

ÉVALUATION FORMATIVE

Evaluation initiale et finale
Sous forme de questionnaires

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne en situation de devoir gérer des conflits
relationnels, au sein d'une structure publique ou privée :
responsable, gérant/gérante, manager, directeur/directrice,
responsable ressources humaines, etc.



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

Comprendre la signification cachée du conflit relationnel :

- Qu'est-ce qu'un conflit ?
- Comment naît-il ?
- Que traduisent les émotions ? Entendre au-delà de l'aspect rationnel
- La place des émotions dans l'entreprise : Interdit ou tabou ? Leur rôle dans l'expression du bien-être des collaborateurs
- Le harcèlement moral ou physique : une place à part dans les RPS

Les leviers pour sortir du conflit et amorcer un changement : la théorie

- Les besoins fondamentaux de tout être humain
- Quels sont les besoins en jeu au travail ?
- L'approche systémique, pour décoder tout type de problème ou de conflit

Les leviers pour sortir du conflit et amorcer un changement : la pratique

- Créer un espace neutre et confidentiel, un cadre de sécurité
- Avoir une attitude neutre et impartiale
- Rester centré, calme, assertif
- Se placer en posture de « médiateur »
- Accueillir et utiliser les émotions des personnes pour désamorcer les tensions
- Utiliser l'écoute active pour comprendre les besoins des personnes
- Entendre les souhaits formulés et les propositions
- Valider les solutions avec les décideurs si besoin

Aller plus loin : Dans quelles situations faire appel la médiation externe par un tiers professionnel ?

- Pour libérer complètement la parole et les frustrations
- Pour comprendre le dysfonctionnement profond
- Pour chercher une solution systémique avec le postulat que la solution est incluse dans le problème
- Pour un coaching d'équipe et favoriser la co-création autour de valeurs communes, d'initiatives et de propositions participatives

FORMATRICE



Elsa JOURDAIN

Médiatrice agréée auprès des cours d'appel de Poitiers, Bordeaux et Pau
Accompagnante des organisations, spécialisée en approche systémique



B-For-U

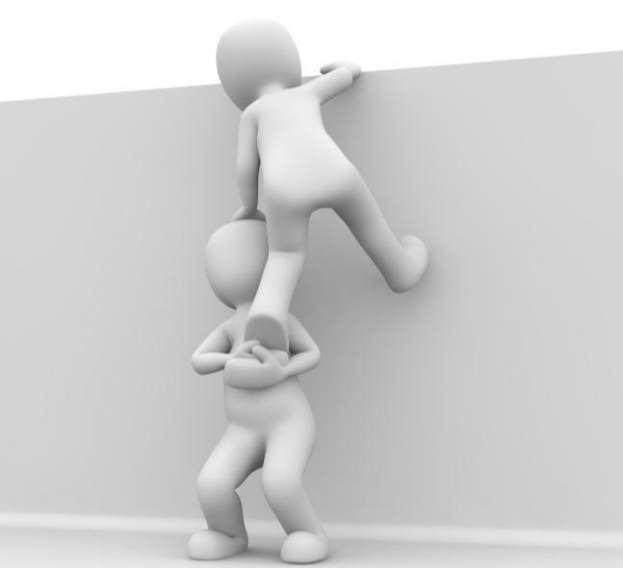
La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr



FORMATION DE TUTEUR : DEVENEZ UN TUTEUR EFFICACE



DURÉE DE FORMATION

2 journées



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

900 € HT – 1 080 € TTC

GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

P003

PRÉAMBULE

Cette formation a pour objet la formation de salariés exerçant en parallèle de leur activité, la fonction de tuteur de stagiaires, d'apprentis ou de nouveaux arrivants au poste ou dans l'entreprise.

Les tuteurs seront capables à l'issue de la formation d'exercer l'ensemble des missions du tuteur (préparer l'arrivée, accueillir, intégrer, former au métier, mesurer les acquis, assurer le suivi, faire le lien entre les différentes parties).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Préparer efficacement l'arrivée du tuteur pour l'accueillir dans des conditions optimales
- Comprendre les modalités d'apprentissage afin de favoriser l'intégration de la personne tutorée
- Structurer les apprentissages dans le but de former au métier
- Evaluer le tuteur afin d'adapter le parcours le cas échéant et d'assurer le suivi auprès des différentes parties prenantes du contrat ou de la convention.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne exerçant ou devant exercer la fonction de tuteur.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Méthode active centrée sur l'apprenant avec une alternance d'exercices, d'études de cas et de mises en situation et d'apports notionnels.
- Les outils pédagogiques sont : exercices, jeux, mises en situation, test profils d'apprentissage.

ÉVALUATION FORMATIVE

Un questionnaire d'auto-positionnement en début et fin de formation.

Au cours de la formation les exercices, mises en situation permettront à la formatrice d'évaluer les compétences acquises.



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

- ✓ Identifier les missions du tuteur
 - Les missions du tuteur
 - Les parties prenantes et leurs attentes
 - La réglementation et le rôle de tuteur
- ✓ Préparer et réussir l'intégration
 - Les informations à recueillir
 - Les informations à diffuser
 - L'organisation de l'accueil
- ✓ Distinguer les modalités d'apprentissage du tutoré et du tuteur
 - Les axes de motivation
 - Les axes de mémorisation
 - Les profils de personnalité
- ✓ Déterminer un parcours structuré
 - La définition des objectifs
 - L'organisation du parcours
 - La création et la présentation d'un parcours

Cette partie sera entièrement menée sous la forme d'une étude de cas
- ✓ Evaluer de façon objective
 - Pourquoi faut-il évaluer ?
 - Qui évaluer ?
 - Quand évaluer ?
 - Comment évaluer ?
- ✓ Encourager la progression
 - Les entretiens avec le tutoré
 - L'information des autres parties prenantes
 - L'adaptation du parcours si nécessaire

FORMATRICE



Nathalie CHERMEUX

Formatrice depuis 27 ans en prévention des risques sanitaires et professionnels
VAE de formateur de formateurs et de cadre pédagogiques en cours





DYNAMISER SES RÉUNIONS : COMMENT RÉUSSIR CE PARI ?



DURÉE DE FORMATION

2 journées



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

900 € HT – 1 080 € TTC

GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

P101

PRÉAMBULE

Permettre aux stagiaires de :

- préparer leur réunion en fonction de ses enjeux et de ses interlocuteurs ;
- dynamiser leur réunion et de structurer le temps ;
- développer leur trousse à outils pour rendre les réunions plus efficaces, pour faciliter les échanges et les prises de décision.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- choisir la meilleure disposition de la salle en fonction de l'objectif de la réunion ;
- choisir la technique d'animation la plus adaptée à son public et à l'objectif de la réunion ;
- assurer le suivi de la réunion.

PRÉ-REQUIS

Avoir à animer une réunion.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne ayant à animer des réunions de manière occasionnelle ou régulière.



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

LES DIFFÉRENTS TYPES DE RÉUNIONS ET LEURS SPÉCIFICITÉS

Informations descendantes
Point d'avancement d'un projet
Analyser une situation
Innover / trouver des solutions
Construire un plan d'action
Prioriser pour prendre des décisions

SE PRÉPARER AVANT DE SE LANCER

La gestion du stress
La disposition de la salle
La composition du "kit de survie" de l'animateur

PENDANT LA RÉUNION

Présenter les règles de fonctionnement pendant la réunion
Pour recadrer, encore faut-il avoir cadré !

Se présenter

Les participants se connaissent
Les participants ne se connaissent pas

Les différents rôles à tenir/faire tenir

Gardien du Temps
"Pousse-Décision"
Distributeur de Parole
Scribe

Décoder rapidement les signaux non verbaux et y faire face

Agressivité
Attitude défensive
Confiance
Ennui ou l'indifférence
Frustration
Nervosité ou incertitude

ASSURER LE SUIVI APRÈS LA RÉUNION

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Apports d'outils méthodologiques
Apports théoriques
Mises en situation et études de cas

ÉVALUATION FORMATIVE

Evaluation à chaud réalisée à l'issue du dispositif de formation

FORMATRICE



Jeanne DESBIENS

Coach et formatrice en communication et management depuis plus de 15 ans



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr



PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC : ÊTRE CLAIR, PRÉCIS ET CONCIS



DURÉE DE FORMATION

2 journées



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

900 € HT – 1 080 € TTC

GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

P102

PRÉAMBULE

Permettre aux stagiaires de :

- Gagner en aisance dans leur prise de parole ;
- Structurer efficacement le contenu de leur exposé en fonction des objectifs de leur intervention.

PRÉ-REQUIS

Accepter les mises en situation filmées.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Construire une intervention orale prenant en compte la qualité du message à faire passer, les enjeux et le public ;
- Faire du trac un allié pour mieux préparer son intervention orale face à une assemblée.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne ayant à prendre la parole face à un auditoire.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Apports d'outils méthodologiques

Apports théoriques

Mises en situation filmées

Etudes de cas



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

STRUCTURER UN EXPOSÉ ORAL

Identifier les 20 questions pour se préparer ;
Dresser le plan d'intervention ;
Identifier les 10 points clés pour réussir un exposé à l'oral ;
Préparer une argumentation ;
Préparer la conclusion d'une intervention.

ETABLIR UN BON RAPPORT DE COMMUNICATION AVEC SON INTERLOCUTEUR

Le regard, la posture, la calibration

LES INGRÉDIENTS DE SA PRISE DE PAROLE

Moi : Comment je me sens avec ce que j'ai à dire ?
L'auditoire : quel est mon public et ses attentes ?
Le message : quelle est l'idée force ?

IDENTIFIER LES ENJEUX DE LA COMMUNICATION NON VERBALE

L'image de soi précède et accompagne la parole : déterminer les risques d'interprétation et de jugements ;
Repérer les contradictions du langage corporel : à la recherche de la congruence.

SURMONTER SON TRAC

Caractériser ce qui se passe en soi au niveau de la triade : mental, corps et émotions ;
Identifier les stratégies efficaces pour soi afin surmonter son trac en fonction de sa porte d'entrée personnelle au trac.

EXPRIMER CLAIREMENT SES IDÉES

Adopter un style vivant : situer les différentes phases de l'intervention et leurs objectifs,
Susciter l'intérêt de l'auditoire.

FAIRE FACE AU JEU DES QUESTIONS RÉPONSES

Se préparer à parler à l'improviste,
Recevoir et faire face à la critique de façon constructive

ÉVALUATION FORMATIVE

Evaluation à chaud réalisée à l'issue du dispositif de formation.

FORMATRICE



Jeanne DESBIENS

Coach et formatrice en communication et management depuis plus de 15 ans



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr



JOUER UN TIERCÉ GAGNANT POUR GÉRER SON STRESS



DURÉE DE FORMATION

2 journées



DATES

A définir ensemble
contact@b-for-u.fr



TARIF PAR PERSONNE

900 € HT – 1 080 € TTC

GROUPE (+3) : nous consulter



RÉFÉRENCE

P103

PRÉAMBULE

Faciliter l'analyse et la prise de recul des stagiaires sur leurs comportements en situation de stress pour prévenir les risques psycho-sociaux (en lien avec le stress).

PRÉ-REQUIS

Aucun.

La formation propose des exercices de mise en pratique physique : la tenue vestimentaire doit être souple et adaptée.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Caractériser leurs "stresseurs professionnels" pour mieux les gérer.
- Identifier l'impact physiologique des obstacles de la vie quotidienne.
- Explorer comment le corps, le cerveau et les sens interagissent dans le traitement des informations.
- Expérimenter des outils simples et garder l'équilibre malgré les défis du quotidien.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne désirant :

- Exploiter les pressions auxquelles il est soumis pour agir avec agilité ;
- Travailler sur son équilibre vie pro/vie perso.



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONTENU DE LA FORMATION

PARTIE AUTO ÉVALUATION ET COMPRÉHENSION DE SON MODE DE FONCTIONNEMENT PERSONNEL

Des réactions subjectives face au stress
Les différentes phases : alerte, réponse, saturation.

PARTIE THÉORIQUE POUR COMPRENDRE COMMENT FONCTIONNE LA COMMUNICATION ENTRE LE CORPS ET LE CERVEAU

Comment le mental communique avec le corps ?
Comment le corps communique avec le mental ?
Le stress, c'est quoi et ça sert à quoi ?
En quoi le stress chronique est-il dangereux ?

PARTIE PRATIQUE : COMMENT SURMONTER LES OBSTACLES ?

Faire le point avant de faire un plan d'actions

la méthode des « 3 R »
identifier quelle est la priorité sur laquelle agir en fonction de ses "stresseurs professionnels"
repérer ses croyances quant à sa capacité à changer

Recharger les batteries

la méthode Cook
la respiration polarisée
la cohérence cardiaque

Quel est votre tiercé gagnant ? : Agir / Ressentir / Penser

Mettre toutes les chances de son côté pour passer à l'action
9 techniques à expérimenter

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Apports d'outils méthodologiques
Apports théoriques
Etudes de cas

ÉVALUATION FORMATIVE

Evaluation à chaud réalisée à l'issue du dispositif de formation

FORMATRICE



Jeanne DESBIENS

Coach et formatrice en communication et management depuis plus de 15 ans



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION

JE ME PRE-INSCRIS

- En ligne sur www.b-for-u.fr
- Par e-mail : inscription@b-for-u.fr
- Par téléphone : 05.46.53.33.81
- Par courrier : B-For-U - 25, rue Ramuntcho – 17300 Rochefort

JE SUIS MON INSCRIPTION

Vous recevrez un accusé de réception dans les 72 heures pour confirmer votre pré-inscription.

Un mois avant la formation, vous recevrez la convention de formation professionnelle. Le retour de cette convention signée de votre part vaudra inscription définitive.

Votre convocation vous sera envoyée au plus tard 2 semaines avant la formation précisant les lieux, horaires et plan d'accès.

Un formulaire de recueil des besoins pour exprimer vos attentes ou un questionnaire d'évaluation vous sera envoyé en amont de la formation.

Un imprévu ?

Faites-vous remplacer ou reportez sans frais votre inscription sur la session suivante jusqu'à 15 jours avant la formation.

La prestation sera facturée pour toutes les modifications ou les annulations de formations n'étant pas parvenues à B-For-U, au plus tard 15 jours avant la date de début du stage.

LE JOUR J

L'ACCUEIL

Vous serez accueilli lors de votre arrivée et guidé vers votre salle de formation.

REPAS

Il est prévu un accueil le premier jour et 2 pauses dans la journée avec thé, café, jus de fruits. La pause déjeuner est organisée dans un restaurant du quartier et permet en même temps d'échanger avec le formateur et les autres participants. Les frais de déjeuner restent à la charge des stagiaires.

HORAIRES

Les formations organisées par B-For-U commencent le premier jour à 9 h et se terminent à 17 h 30, sauf exception mentionnée sur les convocations ou négociée au cours du stage. Les horaires du dernier jour sont adaptables en fonction des impératifs de transport de chacun. Néanmoins, chaque journée de formation dure 7 heures.

APRÈS LA FORMATION

Attestation : les stagiaires recevront une attestation de formation en fonction de leur présence. Elle reprendra les différents objectifs pédagogiques visés et leur état d'acquisition.



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

Entreprise ou Collectivité

Nom de la structure :

Nom du dirigeant :

N° SIRET :

Code APE/NAF :

N° TVA intra-communautaire :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Responsable de l'inscription

Mme

M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Réf. du stage	Date du stage	Intitulé du stage	Coordonnées du participant	Prix € HT
			Nom : Prénom : Courriel : Tél portable :	
			Nom : Prénom : Courriel : Tél portable :	
			Nom : Prénom : Courriel : Tél portable :	
Total HT				
T.V.A. (20 %)				
Total TTC				

Situation de handicap

Situation de handicap d'un ou plusieurs stagiaires :

Oui

Non

Le soussigné accepte les conditions générales de vente.

Nom : Prénom :

Fait à : Le :

Financement

Par l'entreprise ou la Collectivité

Par un organisme de financement (OPCO).
Le cas échéant, précisez lequel.....

Signature et cachet de l'entreprise:

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n°2004-801 du 06 Août 2004, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services de B-For-U. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification ou la suppression en écrivant à : inscription@b-for-u.fr



B-For-U

La formation avant tout

Siège social : 25, rue Ramuntcho -17300 Rochefort
Mobile : 06 80 68 21 92 - Tél. : 05 46 53 33 81 - Courriel : contact@b-for-u.fr

SIRET N°849 960 893 00014 - N° de gestion : 2019B00471
R.C.S. : La Rochelle - Code APE : 8559A
SARL au capital de 10.000€

INFORMATIONS PRATIQUES



HÉBERGEMENT, PROLONGATION DE VOTRE SÉJOUR

Pour rechercher un hébergement, prolonger votre séjour à La Rochelle :

- Visite de la ville,
- Shopping
- Activités nautiques
- Salons, festivals



Allez visiter le site de La Rochelle événement (ex. Office du tourisme) sur :

<http://www.larochelle-evenements.fr>



SALLES DE FORMATION

Pour vos formations dispensées à **La Rochelle**, votre salle de formation se trouve dans les locaux du Bio'Pôle de Léa à Périgny situé à 15 minutes de la gare en taxi et à 10 minutes de l'aéroport La Rochelle-Ile de Ré.

Adresse : Bio'Pôle de Léa 22, avenue Paul Langevin 17180 La Rochelle-Périgny – Tél. 05 46 55 16 85
<http://www.biopoledelea.com>



Crédit Photos : Agence R&C/ SylvieCurty / SoniaMeteau – Documentation à usage professionnel de la SNC BIOPOLE LEA NATURE, destiné à l'usage exclusif du(des) seul(s) destinataire(s)

Pour vos formations dispensées à **Rochefort**, votre salle de formation se trouve dans le bâtiment de notre siège social.

Adresse : 25 rue Ramuntcho – Tél. 05 46 53 33 81
<https://www.b-for-u.fr>



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

ACCES AUX LOCAUX

Les locaux et salles de formations sont adaptés à l'accueil des personnes à mobilité réduite.

ACCES AUX FORMATIONS

Les formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. Pour les personnes ayant un handicap sensoriel et/ou cognitif, il est demandé de prendre préalablement contact avec notre organisme afin de préparer l'accueil des personnes concernées de façon optimale.

PARTENARIATS

Voici des partenaires réalisant des études, des conseils ou des formations sur des sujets complémentaires :

 <p>ICÉ eau INGÉNIERIE CONSEIL ÉTUDES</p> <p>Assainissement Eau potable Eaux industrielles</p> <p>Contact : Dominique Barbot dbarbot@ice-eau.fr 06 45 19 26 00</p>	<p>Expertises en traitement des eaux:</p> <ul style="list-style-type: none">• Assainissement• Eau potable• Eaux industrielles
 <p>Expertise environnementale</p> <p>AFC <i>Assistance - Formation - Conseil</i></p> <p>Contact : Christophe Guglielmini afc.expertises@gmail.com 06 80 68 21 92</p>	<p>Expertise environnementale :</p> <ul style="list-style-type: none">• Assistance à la maîtrise d'ouvrage• Conseil en procédures réglementaires• Formations
 <p>PREVENTIVIA Prévention & Coordination SPS</p> <p>Contact : Patrice Bouchet sps@preventivia.pro 06 08 10 20 77 www.preventivia.pro</p>	<p>Prévention des risques :</p> <ul style="list-style-type: none">• Coordination SPS,• Document unique,• Etc. <p>Préventivia intervient depuis 2018 dans les régions Nouvelle Aquitaine et Auvergne Rhône Alpes.</p>



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81
06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1 – Généralités

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les modalités d'exécution ainsi que les conditions auxquelles sont conclues les ventes entre B-For-U et ses Clients. D'un commun accord entre les parties et sauf stipulations express contraires rédigées par écrit et accordées par B-For-U à ses clients, nos ventes sont toujours faites aux conditions décrites ci-après.

Article 2 – Conditions de paiement

Le paiement ne saurait en aucun cas être subordonné à la délivrance d'autorisation administrative liée à la mission de B-For-U et d'une manière générale à toute décision d'une partie étrangère au contrat. En cas de demande de paiement à terme par le client, B-For-U se réserve le droit, en fonction de sa situation financière, de fixer un plafond de découvert et de demander des garanties. Toute détérioration de cette situation peut justifier, à tout moment, l'exigence d'un paiement comptant. En cas de défaut de paiement d'une facture, B-For-U se réserve le droit de suspendre toute intervention sans que sa responsabilité puisse être engagée. En outre, les sommes dues pourront donner lieu de plein droit, à compter de leur échéance, et après mise en demeure, au paiement des frais bancaires et de pénalités calculées à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal. Les frais de recouvrement forfaitaires s'élèvent à 40 euros.

Les prestations sont dues au maximum à 45 jours après la date de réception de la facture sauf mention différente sur la facture, dans le devis ou le contrat de prestation. Le règlement des honoraires par chèque et par virement bancaire sont acceptés.

Article – 3 : Modification concernant la situation du Client

En cas de changement d'adresse du souscripteur, ce dernier s'engage à le signaler à B-For-U sans délai. En cas de cession, fusion, changement de raison sociale, vente totale ou partielle du fond de commerce, le souscripteur s'engage à en informer B-For-U et à imposer à son successeur l'exécution du contrat.

Article - 4 : Commande

Toute commande ne prend effet qu'à réception d'une confirmation écrite, B-For-U adresse en retour un accusé de réception. Dans le cas d'une formation, il appartient au client de vérifier que les fonds sont disponibles en cas de prise en charge par un OPCO (opérateur de compétences).

Article – 5 : Convocation formation

Dans le cas d'un stage inter-entreprises, une convocation indiquant les renseignements concernant la session (dates, lieu horaires) est adressée à l'avance au client qui se charge de transmettre les éléments à chaque participant. Dans le cadre d'un stage intra-entreprise, une confirmation de réalisation est adressée au client.

Il est demandé au client de ne pas s'engager sur des réservations payantes (hôtel, billet de train...) avant d'avoir reçu sa convocation. B-For-U ne pourra être tenu responsable en cas de réservation payante qui ne pourrait être annulée.

Article – 6 : Prix

Les tarifs sont ceux figurant sur le devis. Ils comprennent les frais d'animation, de déplacement et d'hébergement de l'animateur et éventuellement les frais de reprographie. (Sont toujours exclus les frais de déplacement, d'hébergement, et de restauration des stagiaires).

Article 7 – Facture / Convention de formation

Pour les stages réputés imputables en référence à la loi sur la formation professionnelle continue, sauf avis contraire de la part du client, B-For-U adresse une convention simplifiée. Important : dans le cas de non-prise en charge des frais de stage par l'OPCO, le client est dans l'obligation de régler les différentes factures. A l'issue de la formation une attestation de présence sera fournie.

Article 8 – Report – Annulation

B-For-U se réserve le droit de reporter ou annuler une formation, si l'effectif est insuffisant pour permettre sa conduite pédagogique. Jusqu'à 15 jours calendaires avant le début de la mission, l'entreprise conserve la possibilité de demander le report ou l'annulation d'une mission. Passé ce délai B-For-U facture la somme correspondant aux frais engagés avec un minimum de 15% du montant de la commande. Toute mission commencée est due en totalité.

Article 9 – Propriétés intellectuelles

Il est interdit de reproduire, divulguer transmettre sans son autorisation écrite, les documents remis au cours de sa mission par B-For-U.



B-For-U

La formation avant tout

Nous contacter

05 46 53 33 81 - 06 80 68 21 92

contact@b-for-u.fr

www.b-for-u.fr